

FRANCE

Novembre 1961 - N° 36 1,50 NF

FORUM



*Visages
d'U.R.S.S.*



UN VASTE DIALOGUE

J'ai l'honneur de vous inviter à trouver sous ce pli le montant de ma participation matérielle à la vie de *France-Forum*. Qu'on aimerait pouvoir, micux encore, concrétiser l'attachement qui nous relie à votre travail...

Alors que les débats de ce temps deviennent de plus en plus complexes, alors que la démocratie est toujours menacée d' inanition, votre tâche n'est que plus impérieuse, en même temps que plus difficile.

Ce qui comble d'aise le lecteur assidu de votre revue, c'est votre fidélité à l'idéal du départ, les formules se sont améliorées, mais vous êtes demeuré la tribune d'un vaste dialogue pour tout ce qui, en France, entre les deux extrêmes, pense que la démocratie a encore ses chances à condition qu'on y croit. Votre rôle est d'alimenter précisément la réflexion de ceux qui veulent la bâtir, la rebâtir et de donner aux autres l'envie d'espérer en elle. L'entreprise n'est pas mince, mais la qualité de ceux qui se sont attelés à la tâche, laisse bien augurer des résultats.

G. GRANDIDIER.
(Moselle).

L'U.R.S.S. ET LA POLITIQUE INTERNATIONALE

J'ai lu avec intérêt dans votre numéro 35 d'octobre, l'article intitulé « Les relations internationales et la paix ». Je suis d'accord avec vos conclusions exprimées. Comme vous, je pense que l'un des principes directeurs de la politique étrangère de l'U.R.S.S. est de ne progresser que par avances assez faibles pour ne pas provoquer d'opposition irréductible sans guerre.

Mais comment n'avez-vous pas complété ce premier principe par le suivant :

Abuser des principes occidentaux pour couvrir chaque avance par un gouvernement communiste local qui puisse être considéré comme représentant une volonté nationale, que ce gouvernement ait été établi par coup de force ou sous des formes légales ? D'où embarras de l'Occident qui négocie et n'agit pas.

Il suffit donc à l'U.R.S.S. de provoquer dans chaque pays la formation d'un parti communiste ou communisant qui puisse, à un instant donné, s'emparer, par coup de force ou légalement, du gouvernement du pays. Ce jour-là, l'U.R.S.S. feint de considérer ce gouvernement comme exprimant une volonté nationale et pendant que les Occidentaux discutent, le tour est joué.

A Berlin, l'erreur initiale a été la naïveté des négociateurs occidentaux estimant en 1945 pouvoir se fier à la loyauté des Soviétiques pour respecter un îlot occidental enclavé dans une zone à eux abandonnée. La jonction entre Occidentaux et Russes s'était faite le 28 avril à Torgau sur l'Elbe. Si les Occidentaux, restant sur l'Elbe, avaient partagé à égalité avec les Russes les zones encore occupées par les armées allemandes à la capitulation de mai 1945, bien des difficultés ultérieures auraient été évitées.

L'U.R.S.S. progressant toujours, lentement mais continuellement, sans jamais reculer, obtiendra la domination universelle si l'Occident ne change pas de méthodes. L'isolement hautain de de Gaulle ne la gêne pas, le marchandage anglais lui cède à chaque coup quelque chose, la naïveté américaine la sert.

Lieutenant-colonel BELLENGER,
Apremont (Savoie).

POUR UNE DECENTRALISATION EFFECTIVE

Rien ne peut se faire en France qui ne soit codifié, autorisé, supervisé par ces

quelques milliers de Parisiens agités, malaxés au milieu du bruit, courant après le temps, ne disposant que de quelques minutes par jour pour penser des problèmes de Nice, de Quimper ou de Digne-les-Bains.

Paris est de nos jours le fossoyeur de la Démocratie. Comment voulez-vous que le citoyen de Meyrargues (B.-du-R.) s'intéresse à la vie de son village, s'il sait que son maire et que ses conseillers doivent attendre le bon vouloir de Paris pour mettre au point son plan d'urbanisme ou la déviation d'une route.

Votre journal (que j'aime beaucoup d'ailleurs) n'aura une quelconque utilité (en dehors du brassage d'idées) que lorsqu'il prendra les vrais problèmes de la démocratie à la base.

E. POURTAL,
(B.-du-R.).

DES REFORMES CONCRETES

Ne serait-il pas possible d'étudier à *France-Forum* de façon plus précise et plus concrète le détail des réformes de structure qui permettraient :

1) Une décentralisation administrative, politique et économique par la création d'un véritable pouvoir régional et de grandes cités autonomes. Cela me paraît être la condition même d'un renouveau de la démocratie en France. Sinon, au système gaulliste succèdera un nouveau régime de notables

2) Une démocratisation de notre organisation économique dans le cadre des professions (plan vertical) et à l'échelon national ou local (plan horizontal).

La France est riche en hommes prêts à s'engager mais ceux-ci manquent d'une « plate-forme ».

J.-M. OLIVIER,
(Seine-Maritime).

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

Forum : L. Prat
Agence photographique
de la Presse
Histoire : Keystone
Associated press
Agip
Témoignage : Agip
Photo and Feature
Etude : Centrale de Garigliano
SENN
Couverture :
Elliot Erwit - Magnum photos

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon.

24 bis, boulevard Saint-Germain - Paris (V°)
C.C.P. Paris 14-788-84. Tél. ODEon 70-83

Prix de vente au numéro 1,50 NF
Abonnement : 8 numéros par an.. 10 NF

SOMMAIRE

N° 36 - NOVEMBRE - 1,50 NF

EDITORIAL

Le Machin, PAR MAURICE-RENE SIMONNET 3

AU FORUM

Impressions d'U.R.S.S., AVEC MICHEL DRANCOURT, JACQUES FAUVET, ROGER
PRIOURET, R. P. ANTOINE WENGER 4

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

L'Angleterre et le navire en marche, PAR JACQUES MALLET 13

HISTOIRE

Le régime des partis et la politique extérieure, PAR ALFRED GROSSER 17

PROBLEMES

Le IV° Plan, trop modeste ou trop ambitieux? PAR PIERRE DECAMPS 21

ETUDE

Euratom et le second souffle énergétique de l'Europe, PAR JEAN-MARIE
DAILLET 25

TEMOIGNAGE

Les femmes et le danger atomique, PAR GENEVIEVE LAPLAGNE 28

CINEMA

L'année dernière à Marienbad, PAR HENRI BOURBON 30

POLEMIQUES ET DIALOGUES

2

PROPOS DU TEMPS

Voyageurs sans bagages, PAR ETIENNE BORNE 34

NOTES DE LECTURE

Presse clandestine de Claude Bellanger, par Jean Teitgen 31

Les paysans soviétiques de Chombart de Lauwe, par Michel Cuperly 32



● UN ROMANCIER EN COLERE

CONTRE le groupe « antiparti », dont le XXII^e congrès du parti communiste soviétique a dénoncé les hérésies et les crimes, les intellectuels russes ont dû aussi donner de la voix, mettant au service du parti et de la patrie les ressources qui leur sont propres. Et c'est Michel Cholokhov, le romancier du « Don paisible », qui a été chargé de fulminer les excommunications majeures qui s'imposaient, et pour mieux montrer la chaleur de son zèle, ce clerc devenu procureur n'a pas manqué de faire appel aux rigueurs du bras séculier : « ces renégats et ces fractionnistes, s'est-il écrié, doivent payer et paieront pour ce qu'ils ont commis. ». Il ne semble pas toutfois que Michel Cholokhov ait été parfaitement à l'aise dans le personnage dont il revêtait publiquement l'uniforme, et comme le Titan de la fable entassait Pélion sur Ossa pour monter à l'assaut du ciel, ce romancier très engagé dans les affaires du siècle a ajouté réquisitoire à réquisitoire et fait éclater une deuxième colère par dessus la première, celle-là assez insolite. Devinant, tant il sait percer les desseins de l'adversaire, que sa manière d'accabler des vaincus et des déchus pourrait être jugée insuffisamment humaine et humaniste par tels confrères de l'Occident, Michel Cholokhov s'en est pris avec violence à ses contradicteurs virtuels qu'il a traités, pour donner un exemple de grand style, d'« écrivassiers bourgeois » et d'« écrivillons vendus ». Comme si mettre en cause la servilité d'autrui au moment où on se conduit en courtisan du pouvoir n'était pas pour la psychanalyse la plus élémentaire un aveu de mauvaise conscience.

Il faut certes reconnaître à Cholokhov le mérite d'avoir, à l'abri de cette diversion tumultueuse, écarté l'idée d'une solution sanglante au procès des « antiparti » : toutes les rigueurs certes, mais pas de peine capitale, encore que si les hommes de Staline ont au temps de leur toute-puissance organisé le massacre « de milliers de fils fidèles de la patrie et du parti », cette indulgence pourrait bien s'expliquer par le remords de quelque complicité au moins passive. Car enfin ces braves cœurs et ces esprits lucides qui font étalage de leurs bons sentiments et de leur orthodoxie à la tribune du Vingt-deuxième congrès, ils ne sont pas nés d'hier, ils avaient fait carrière durant l'autre règne et ils occupaient déjà des places importantes dans l'appareil du parti ; or aucun d'eux ne se hasarde à rappeler la manière dont il travaillait pour le bien et résistait au mal à l'époque des grandes terreurs staliniennes. En matière si grave, qui ne dit mot consent et s'applique à durer et à survivre en feignant le conformisme, une telle attitude n'est pas particulièrement glorieuse. Cholokhov réclamait pour le roman progressiste des héros au sang chaud et bouillonnant, animés d'une haine sacrée contre les ennemis publics : on doute cependant que ses camarades d'éloquence et de colère qui illustrèrent ce XXII^e congrès, et si habiles conservateurs d'eux-mêmes durant l'ère stalinienne puissent fournir des modèles décents à une aussi noble inspiration.

● LE GENERAL ET LE PHILOSOPHE.

L'ARTICLE de « Preuves » par lequel Raymond Aron vient de prendre congé du général de Gaulle est certes un brillant morceau de littérature politique et qui tranche par sa qualité sur l'antigaullisme vulgaire des oppositions de droite et de gauche. Mais ce texte porte au-delà de ce qu'il dit et il montre bien que le régime est en train de décevoir même ceux qui paraissent prédestinés à lui ouvrir le plus large crédit. Car sur trois chapitres de la réforme de l'Etat, de l'empirisme néo-libéral, de la

décolonisation, Raymond Aron était loin d'être en désaccord avec la politique du Général. Le voici qui aujourd'hui estime avoir été trompé, ce qui met un levain inhabituel de révolte dans la pâte de son style. Qu'un intellectuel de plus passe à l'opposition, ou qu'un pouvoir ait contre lui beaucoup de philosophes, ainsi le veulent la nature des choses et le train du monde. Mais qu'un système n'ait plus d'apologistes et qu'il soit en passe d'avoir tous les philosophes contre lui, le présage est assez noir.

Bien qu'il ait fait, dans la Résistance, des réserves sur le premier gaullisme, celui de Londres, Raymond Aron a ensuite manifesté une sympathie active au deuxième gaullisme, celui qui par le moyen du R.P.F. mettait déjà en question la Quatrième République dont alors le Général et le Philosophe étaient d'accord pour dénoncer, et de très haut, l'immobilisme, la faiblesse, la médiocrité. Aussi ne pouvait-il que lui accorder un préjugé favorable au moment de son retour au pouvoir. Aujourd'hui, après trois années d'expériences, Raymond Aron est convaincu que, victime de ses propres démesures, le Général ne pourra parvenir au bout de son double dessein de réforme de l'Etat et de décolonisation de l'Algérie. La pratique de la fidélité personnelle et inconditionnelle, le mépris des corps intermédiaires, la recherche d'un contact direct et comme « charismatique » avec les foules, autant de manières de ruiner l'Etat qu'on prétend avoir restauré ou instauré. Sur ce point l'argumentation de Raymond Aron est peu réfutable. Mais est-il aussi certain que le Général se trouve — le caractère étant la destinée — dans une impossibilité psychologique à faire aboutir une négociation avec le F.L.N. ? Raymond Aron prophétise que le Général perdra tout « pour sauver le style de l'abandon ». Peut-être le philosophe, juge du pouvoir, n'incline-t-il à un pessimisme aussi radical que pour sauver le style de sa polémique, ce qui mettrait quelque chose de gaulliste dans cet « adieu au gaullisme ». Raymond Aron n'aurait pas eu tort de ne parler qu'inquiétudes et alarmes et on hésiterait encore au bord d'une condamnation aussi péremptoire. Si le Général a contre lui les philosophes, il a pour lui des poètes, un Malraux, un Mauriac. Qui voit le mieux des philosophes et des poètes ? L'événement tranchera.

● VERS L'ORIENT ETERNEL

LE faire-part du Grand-Orient de France annonçant la mort de Paul Ramadier ne manquait pas d'une certaine grandeur. Lorsque la franc-maçonnerie cesse d'être une association secrète, dit au grand jour ce qu'elle est et avoue publiquement les siens, elle désarme bien des soupçons et décourage bien des objections. Ne se trouve-t-il pas d'ailleurs aujourd'hui des pères jésuites pour étudier avec objectivité et sympathie l'histoire des diverses maçonneries et même pour dialoguer fraternellement avec des maçons ? Paul Ramadier n'était nullement un sectaire. Cet homme probe cachait sous des apparences de lenteur et de lourdeur une très grande finesse. L'histoire retiendra qu'en mettant hors du gouvernement les ministres communistes hérités du général de Gaulle, Paul Ramadier a réalisé un exploit assez unique dans l'histoire de l'Europe contemporaine. Il y avait dans ce qu'on savait de sa philosophie de la vie un fatalisme teinté de stoïcisme, générateur d'une assez belle sérénité. Le billet mortuaire qui parle sans respect humain de sa longue fidélité maçonnique et, dans un langage où il entre autant de religion que de poésie, de son départ pour l'orient éternel, est un acte de foi qui ajoute une âme de spiritualité à cette honnêteté que l'on savait et qui mérite l'attention et le respect de tous les croyants.

Le "Machin"

par Maurice-René SIMONNET

AVEC son art coutumier des formules, le général de Gaulle a clairement indiqué au monde entier comment il jugeait les Nations Unies. Pour lui, c'est le « machin ». Déjà, lors de son voyage officiel aux Etats-Unis, le général de Gaulle passant par New York fut le seul chef d'Etat à ne pas rendre visite au siège des Nations Unies. Et dans un certain nombre de débats le Président de la République a fait donner comme instructions à la délégation française de ne pas assister aux séances de l'Assemblée générale.

L'absence de la France au dernier débat a eu des conséquences particulièrement graves : il ne s'est pas trouvé un seul Etat pour voter contre la résolution présentée contre notre pays. Même les jeunes Etats africains à qui nous avons donné l'indépendance n'ont pas voté pour nous. Ils ne comprennent pas que, les ayant fait entrer à l'O.N.U., nous les y laissons seuls dans des débats difficiles. Et que dire du désarroi de nos alliés européens et atlantiques ! Nous leur demandons d'être solidaires de notre position sur l'Algérie, nous leur démontrons en tête à tête que notre dossier est sérieux et nos arguments solides et le moment du débat venu nous n'ouvrons pas le dossier et nous ne produisons pas nos arguments.

Le résultat c'est que l'an passé il s'en est fallu d'une voix que les deux tiers des états-membres votent une motion hostile à notre politique algérienne. Et qu'en sera-t-il en décembre 1961 ?

Les Nations Unies sont un Forum où chaque Etat peut se faire entendre. Et dans cette revue il n'est pas nécessaire de plaider longuement en faveur des forums. On peut ne pas partager les opinions de tel ou tel participant du Forum, on peut même être en désaccord avec la plupart des idées exprimées et cependant juger opportun que des opinions différentes s'affrontent en un libre débat.

Les Nations Unies, c'est aussi une assemblée politique. On sait en quelle estime le général de Gaulle tient ce genre d'institution. Mais tous ceux qui croient au régime représentatif, tous ceux qui croient que les peuples, comme les citoyens, doivent pouvoir s'exprimer par l'intermédiaire de leurs représentants, doivent souhaiter qu'existe au plan international une assemblée politique. Ou alors on accepte que les affaires du monde doivent être réglées par la décision de quelques grands Etats, parfois de deux grands seulement, sans tenir compte de l'avis des autres peuples, y compris des intéressés.

C'est ainsi qu'à la fin de la dernière guerre, les Très Grands en l'absence de la France, à Yalta et à Potsdam, ont réglé le sort du continent européen, sans l'avis d'aucun Etat européen, et le sort de l'Asie, sans l'avis d'aucun Etat asiatique : on a alors coupé en deux la Corée et l'Indochine, sans se soucier des désirs des Coréens ou des Indochinois, mais uniquement parce que cela faisait l'affaire des Grands.

Mais il faut aller plus loin et plus profond que « les péripéties » si l'on veut dégager les vraies raisons qu'aurait la France de travailler au succès des Nations Unies, au lieu de se cantonner dans une attitude boudeuse.

Il y a sur cette question d'une organisation internationale groupant tous les Etats deux écoles qui s'opposent.

L'une prétend qu'il n'y a rien au-dessus de la nation, qu'il ne peut rien y avoir au-dessus et qu'il ne doit rien y avoir au-dessus : c'est l'école nationaliste. Entre les deux guerres, elle

s'est acharnée sur ce premier essai de coopération politique internationale que représentait la Société des Nations. Charles Maurras et ses disciples, au nom du nationalisme intégral, n'ont cessé de s'attaquer à la S.D.N. Au nom du « réalisme » politique pour qui seule la nation est une réalité, ils sont partis en guerre contre « l'idéologie genevoise ».

Ce réalisme nous a conduit à la guerre mondiale, car les nationalistes français ont trouvé plus nationalistes qu'eux : les nationaux-socialistes.

C'est à nouveau le nationalisme qui inspire la diplomatie de la France. Nationalisme qui mine l'O.T.A.N. en refusant l'intégration militaire, parce qu'il faut que chaque nation fasse « sa guerre ». Nationalisme qui fait engouffrer des centaines de milliards dans la création d'une force de frappe « purement nationale », et qui sera techniquement dépassée avant même d'être réalisée.

Nationalisme qui mine la construction de l'Europe Unie, en voulant substituer la coopération à l'intégration et l'Europe des patries à la Communauté européenne.

Nationalisme qui mine l'O.N.U. en prétendant que chaque nation doit conserver un « domaine réservé », même si la guerre menace de s'étendre à partir de cette question réservée.

Telle est le nationalisme et telles sont ses conséquences.

Mais parce que le nationalisme n'a jamais produit que la guerre, une autre école de pensée s'est fondée qui veut substituer au nationalisme la coopération internationale. Hier, chaque seigneur avait le droit de se faire justice à lui-même, par tous les moyens, y compris par la guerre. Et c'était le droit du plus fort qui l'emportait, souvent au détriment de la justice. On a considéré à juste titre comme un grand progrès de la civilisation le fait qu'une autorité supérieure aux seigneurs : le souverain de chaque Etat, ait seule le droit de rendre la justice et oblige les seigneurs à cesser leurs guerres locales.

Et c'est un progrès plus grand encore qu'a tenté la S.D.N. et que tente aujourd'hui l'O.N.U. en obligeant les Etats à résoudre pacifiquement leurs conflits.

Car si un mauvais arrangement entre particuliers vaut mieux qu'un bon procès, à plus forte raison un médiocre compromis vaut mieux qu'un conflit armé.

Depuis plus d'un demi-siècle, les hommes épris de paix ont travaillé dans ce sens.

Les réalisations n'ont pas toujours été à la hauteur de leurs nobles ambitions, les institutions sont restées parfois fort loin de l'idéal qu'ils s'étaient fixés. La S.D.N. a échoué, l'O.N.U. a bien des défauts. Est-ce à dire qu'il faut la condamner, ou ne vaut-il pas mieux essayer de l'améliorer ?

Pour nous notre choix est fait : dans tous les domaines nous avons répudié le « nationalisme de papa » et nous travaillons à ce que chaque Etat, au lieu de se draper dans un splendide isolement, accepte de participer à des sociétés qui le dépassent et consente à abandonner, sous réserve de réciprocité, une part de sa souveraineté.

C'est pour cela que nous sommes attachés à l'O.N.U., comme sur d'autres plans à l'O.T.A.N. et à l'Europe unie.

Vis-à-vis de toutes ces institutions internationales, nous souhaitons que la France pratique non le « dégagelement », mais l'engagement.

IMPRESSIONS D'U. R. S. S.

avec

Michel Drancourt, Jacques Fauvet, Roger Priouret, Antoine Wenger

H. BOURBON. — La récente exposition française de Moscou, l'ouverture du 22^e Congrès du parti communiste de l'U.R.S.S. ont suscité et suscitent de nombreux articles sur le pays des Soviets : reportage sur la vie quotidienne des citoyens soviétiques, études économiques et politiques sur la situation de ce monde communiste russe qui conserve encore pour beaucoup d'Occidentaux un visage énigmatique. L'U.R.S.S. a lancé des hommes dans le Cosmos, elle a remporté d'indiscutables succès scientifiques et techniques, elle a battu des records de production industrielle, elle a marqué des points non négligeables dans le domaine diplomatique, elle représente pour des millions d'hommes le progrès, la paix, l'espoir d'un avenir meilleur, tandis qu'elle incarne pour des millions d'autres l'oppression du totalitarisme agressif.

Qu'est-ce donc que ce pays qui fascine et qui effraie ? Les témoignages, les jugements sont loin d'être concordants.

Nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de réunir des journalistes qui ont pu prendre contact avec les réalités soviétiques et le peuple russe, comme Jacques Fauvet, Michel Drancourt, Roger Priouret, le Père Antoine Wenger, et de leur demander de confronter leurs impressions, leurs observations.

La place que notre revue réserve au Forum ne nous permet évidemment pas d'aborder les multiples questions que soulève le phénomène soviétique. Sans exclure les faits que vous estimeriez important de signaler, je me permets de suggérer que le débat se limite aux points suivants :

— Le niveau de vie en Russie est-il comparable en qualité et en quantité à celui des pays occidentaux ou est-il en voie de le rejoindre prochainement ?

— L'effort considérable accompli dans le domaine de l'enseignement, effort qui a permis les brillantes réussites que l'on sait, constitue-t-il un élément de consolidation politique du régime ou est-il une source possible de libéralisation intellectuelle et spirituelle ?

— Le fédéralisme qui unit constitutionnellement l'ensemble des Républiques soviétiques est-il respecté dans l'esprit et dans la lettre ? Ou bien la République de Russie ne s'est-elle pas taillée la part du lion ?

— L'information fournie par la presse, la radio, le livre, le film, est-elle idéologiquement conditionnée au point de compromettre la connaissance et par conséquent la compréhension des sociétés occidentales, con-

naissance et compréhension indispensables à l'établissement d'une réelle coexistence pacifique ?

— Enfin, certains observateurs ont été frappés par la réapparition du sentiment nationaliste dans la psychologie de ceux qui sont le plus favorables au régime. Ce nationalisme serait à la fois antioccidental et antichinois. Avez-vous eu l'occasion de faire la même remarque ?

Le niveau de vie en U.R.S.S.

M. DRANCOURT. — J'insiste d'abord sur le fait que l'expérience que j'ai eue de la Russie est trop courte pour me permettre de tirer des conclusions définitives. En ce qui concerne le niveau de vie, je crois qu'il faut se placer à deux points de vue : le nôtre d'abord, celui de l'occidental ; il faut ensuite essayer de se mettre dans la peau du soviétique. Il est certain que pour l'occidental, le premier contact avec la Russie a quelque chose de très désarçonnant...

R. PRIOURET. — Catastrophique.

M. DRANCOURT. — Le mot catastrophique n'est effectivement pas trop fort. Véritablement, aussi longtemps que l'on reste en Russie on n'a pas le sentiment de pouvoir y trouver quelque chose qui se rapporte à l'individu ou au consommateur en tant que tel. J'ai noté, et je crois que je n'étais pas le seul, que notamment il n'y avait aucun indice réellement féminin. Ce qui est le charme, la grâce, l'agrément, le magasin, la vitrine, tout ce qui est l'effort de la production vers le consommateur, eh bien, cela ça n'existe pas.

A. WENGER. — Le consommateur n'est pas considéré comme individu. Il est considéré dans la collectivité. Aussi bien l'éducation que, disons, la fabrication des produits, ne visent pas l'individu, mais l'individu dans un groupe... Ce qui explique que les Russes ne recherchent pas toujours à individualiser leurs produits.

J. FAUVET. — Ils y réussissent d'ailleurs...

A. WENGER. — Ils y réussissent, oui, mais ce n'est pas le but qu'ils recherchent...

M. DRANCOURT. — Oui, mais alors, on peut se poser la question de savoir si à partir d'un certain degré de satisfaction des besoins essentiels des réactions indi-

viduelles n'apparaîtront pas. Si on peut tenter une hypothèse pour le lointain, on peut se dire qu'à partir du moment où les Russes seront nourris, chauffés, habillés, logés très convenablement, à partir de ce moment-là apparaîtra chez eux un réflexe individuel qui n'existe pas encore. Je sais bien que c'est un réflexe de type occidental que de dire cela, mais l'Occident n'est-il pas universel sur ce plan ?

A. WENGER. — L'homme nouveau soviétique sera un homme collectif.

M. DRANCOURT. — Alors, si nous donnons au terme collectif le même sens, l'avenir s'annonce sous des auspices sinistres..

A. WENGER. — Sans doute. J'ai lu ce soir dans un journal soviétique un article sur l'école, où il est dit l'école doit verser l'enfant dans la vie collective, dans le groupe.

M. DRANCOURT. — Je me demande si dans la conception soviétique l'individu ne doit pas être intégré comme il l'est au groupe, parce que tout simplement le système économique soviétique ne permet pas le jeu de mécanismes économiques au stade de l'individu. Autrement dit, la Russie est très forte au stade de la macro-économie, mais très faible pour tout ce qui relève de la micro-économie. Et il est bien certain que si d'aventure apparaissaient des besoins vraiment individuels, c'est la structure même de l'U.R.S.S. qui serait remise en cause. Les observations que je viens de faire je les faisais en tant qu'Occidental. Je voudrais dire maintenant que si je me place dans la peau d'un Soviétique, je suis bien obligé de constater que je vis beaucoup moins mal que j'ai vécu, que la guerre a été une chose effroyable, qu'en l'espace de peu de temps tout de même il y a eu un certain nombre d'améliorations, telle qu'une famille par appartement au lieu de deux familles par appartement, bref qu'un progrès a été réalisé depuis quinze ans. Les Soviétiques ont toutes les raisons d'affirmer que leur régime leur apporte un progrès. Nous, nous avons toutes les raisons de voir dans le genre de vie soviétique celui d'un monde qui nous est relativement étranger.

R. PRIOURET. — J'ai essayé de faire un calcul nécessairement superficiel. J'ai interrogé les salariés. J'ai comparé les prix en essayant de les pondérer. J'ai abouti à cette conclusion et je voudrais bien que Drancourt donne son avis, que le niveau de vie du Moscovite salarié est à peu près 60 % du niveau de vie du Parisien salarié.

M. DRANCOURT. — Oui, à peu près 60 %.

J. FAUVET. — Je voudrais, après tous ces bons esprits, faire le mauvais esprit. Bourbon nous dit : le niveau de vie soviétique est-il comparable ou supérieur ou égal, en quantité et qualité, au niveau de vie occidental ? Mais de quel niveau de vie et de quel Occident s'agit-il ? J'ai eu les mêmes impressions physiques que vous en restant une petite semaine à Moscou, avec un

bref voyage à Léninegrad. Et c'est pourquoi je n'ose pas me prononcer, et d'autant moins que je voudrais savoir si lorsqu'on parle de l'Occident, on parle de l'Espagne, de l'Italie ou de l'Algérie..

R. PRIOURET. — J'ai bien dit salarié moscovite et salarié parisien, c'est net.

J. FAUVET. — Nous appartenons, je le sais, et personnellement j'appartiens à une classe privilégiée d'une partie privilégiée d'un monde privilégié. Alors il faudrait faire une sorte de moyenne et comparer les choses comparables. Il est bien certain que dans l'instant, ni en quantité, ni surtout en qualité, si l'on en croit M. Khrouchtchev lui-même, les produits de consommation soviétique ne sont comparables aux produits de consommation de l'Occident. Reste à savoir ce qu'il en était il y a deux ans, il y a trois ans, il y a quatre ans : c'est-à-dire en valeur relative est-ce qu'il y a eu une augmentation du niveau de vie ; c'est là la question intéressante. Parce que, en valeur absolue, il est bien sûr que le niveau de vie russe est inférieur à celui de l'Occident, ou tout au moins d'une moyenne occidentale si on retranche de l'Occident toutes ses parties sous-développées. Mais l'important, ce serait de savoir, et là je pose la question aux économistes et aux meilleurs connaisseurs que moi de la réalité soviétique si depuis la fin de l'ère stalinienne, le niveau de vie a augmenté d'une manière importante et surtout continue, car c'est surtout la progressivité qui compte, quand on examine les répercussions du niveau de vie sur la conscience politique.

A. WENGER. — L'amélioration est continue, assurément, mais selon une progression très lente et surtout beaucoup plus faible que la progression de la puissance économique, que la progression de la production des biens industriels. Alors bien que le niveau de vie augmente, il y a une nette disproportion avec l'accroissement de la puissance économique.

J. FAUVET. — Est-ce qu'avec le taux de croissance actuel de l'industrie soviétique et même le taux de croissance prévu dans le plan septennal qui doit se terminer en 1965 si je ne me trompe pas, est-ce que vous estimez que l'U.R.S.S. atteindra le niveau de vie américain en 1970 comme c'est prévu ? C'est cela le problème.

A. WENGER. — Je ne le crois pas pour la raison que le calcul de Khrouchtchev ne considère pas que d'ici 1970 les Etats-Unis vont eux aussi se développer. Quand il parle du niveau de vie des Etats-Unis, il le considère aujourd'hui. Or, qui nous prouve que le niveau de vie des Etats-Unis ne va pas s'améliorer ?

M. DRANCOURT. — Je voudrais apporter un petit élément statistique que j'ai tiré récemment d'un article de Sauvy qui précisait que lorsqu'on parle en Occident de production nationale, on inclut dans la comptabilité les services, tandis que dans leurs calculs les Russes ne les incluent pas.

Jacques
FAUVET

Roger
PRIOURET

Michel
DRANCOURT

Antoine
WENGER

R. PRIOURET. — Les incluraient-ils, ce serait pareil d'ailleurs, puisqu'ils n'en ont pas.

M. DRANCOURT. — Ou plus exactement ce ne sont pas nécessairement ceux auxquels nous sommes habitués. Or, les services sont certainement le secteur de l'économie qui avance le moins vite dans une expansion. Les chiffres des progrès russes sont donc très spectaculaires. Si on avait des chiffres équivalents et comparables aux nôtres, on aurait certainement des progressions d'autant moins spectaculaires que justement la partie service, tout au moins celle qui concerne les services destinés aux consommateurs, est inexistante.

C'est un détail statistique, mais il a des conséquences importantes. En effet, l'U.R.S.S. ne peut sans doute pas avancer beaucoup plus qu'elle ne le fait sur le plan du niveau de vie, étant entendu qu'elle a énormément d'investissements à faire.

J. FAUVET. — Je voudrais simplement rappeler un souvenir — il est trop modeste pour l'avoir rappelé lui-même — à Roger Priouret qui m'a, dans nos brèves rencontres de Moscou, fait une observation très justifiée qui ne m'était pas venue à l'esprit, encore qu'elle soit assez ordinaire, il m'a dit, et cela m'a beaucoup frappé : « Au fond ce n'est pas brillant, cela m'étonnerait beaucoup que les Soviétiques atteignent le niveau de vie occidental en 1970, mais il y a une chose qui est certaine,

c'est qu'ils n'auront pas le même genre de vie parce qu'ils n'auront pas la liberté de choix. » Je crois que c'est très vrai. Il est bien certain que les Russes pourront tous avoir un jour une automobile, mais ils n'auront pas le choix de l'automobile. Il est probable que telle catégorie de salariés aura droit à telle catégorie d'automobiles. Même en supposant que les Russes atteignent le niveau de vie occidental, ils n'auront pas donc le même genre de vie. Or tout prouve que l'homme ne se contente pas seulement de satisfactions de bien-être matériel, mais qu'il veut bénéficier au sein de son confort d'une certaine liberté de choix et d'allure, et c'est cette liberté de choix qui fera toujours défaut à l'U.R.S.S.

La culture, les valeurs

R. PRIOURET. — Nous sommes ici à « *France-Forum* » et je pense que nous nous plaçons sous le signe des valeurs spirituelles. Alors, il me paraît extrêmement symptomatique que, voulant discuter de la situation en Union soviétique, on ait spontanément choisi comme point de départ la question de savoir s'ils mangeraient mieux ou moins bien que nous, de savoir s'ils avaient des frigidaires ou non. Or ce qui m'a paru à moi, fondamental en Russie, ce qui m'a beaucoup frappé, ce qui m'a beaucoup fait réfléchir, ce sont trois choses qui ne ressortent pas du domaine du niveau de vie matériel. Premièrement, l'égalité dans la consommation est limitée par une hiérarchie des salaires qui est à peu près analogue à celle de la hiérarchie des salaires de l'administration. Mais il n'y a pas de cloisonnement entre les différentes classes sociales ; tout le monde va au Parc Gorki, tout le monde va dans le grand restaurant suivant ses moyens, alors qu'en France une invisible barrière construite par nos habitudes, arrête les ouvriers à l'entrée de chez Maxim's ou de La Tour d'Argent, même s'il n'y a pas de décret. Deuxième point : cette prodigieuse et cette inlassable curiosité d'esprit des Russes qui nous a frappés tous. Je crains que nous nous refusions les uns et les autres à voir la raison profonde de cette curiosité d'esprit. Il y a trois façons de réussir en France, il y a la politique, il y a les études, et puis il y a les affaires. Eh bien, en Russie il y a la politique comme en France et pour le reste il y a les examens, les études, les diplômes. Simple anecdote, un jour où nous partions à l'aérodrome, le chauffeur du car qui nous attendait était en train d'apprendre les déclinaisons de sa grammaire allemande...

Troisième chose qui m'a davantage frappé, c'est la hiérarchie des valeurs, et cette remarque j'avoue ne l'avoir jamais trouvée dans les reportages sur l'U.R.S.S. que j'ai lus jusqu'à présent. Alors que dans notre société occidentale et chrétienne nous mettons au premier rang, même dans les milieux qui disent le contraire, les biens matériels, chez les Soviétiques on insiste beaucoup sur la culture, sur l'art, sur la science, sur le respect que

l'on a pour les savants, les écrivains, les artistes. Ils font des situations privilégiées aux gens dont la profession est liée à l'art, à la science et aux lettres. Cette société soviétique est beaucoup moins matérialiste dans son application que la nôtre, alors qu'elle est matérialiste dans sa philosophie...

J. FAUVET. — Est-ce que la situation que vous décrivez existe pour faciliter le service désintéressé de l'art et de la culture ou est-ce pour la gloire de l'U.R.S.S. ?

R. PRIOURET. — Je suis incapable de répondre à cette question. Mais c'est un fait que, chiffres en main, on lit plus Balzac en U.R.S.S. qu'en France, alors qu'il s'agit quand même d'un romancier bourgeois étranger. Le succès de Zola est normal puisqu'il s'agit là d'un romancier socialiste. Mais Balzac ou Stendhal c'est beaucoup moins normal et donc plus troublant.

A. WENGER. — Je suis entièrement d'accord sur l'analyse de la situation. Les trois points : sentiment d'égalité dans la consommation, curiosité d'esprit qui n'est pas aussi répandue chez nous, et enfin un sens des valeurs qui apparaît plus spirituel que matérialiste. C'est dans l'interprétation de ces faits que je me sépare quelque peu de M. Priouret. Sur le dernier point, je crois que l'estime accordée aux artistes, aux hommes de sciences, et aux auteurs de littérature ou de musique vient en grande partie du fait qu'ils apportent puissance et gloire à l'Union Soviétique.

R. PRIOURET. — Je ne vois pas dans quelle mesure la lecture de Balzac apporte de la puissance à l'Union Soviétique. Si vous parlez du traitement matériel des écrivains et des artistes, je vous concède volontiers que cette attitude peut être imposée par des préoccupations nationalistes et de propagande, mais si

A. WENGER. — J'aurais placé cela dans le chapitre « curiosité d'esprit ».

R. PRIOURET. — Oui, mais placez-moi la réponse tout de suite, ce sera tellement plus vite fait.

J. FAUVET. — Il est provocant...

A. WENGER. — Les Russes lisent Balzac pour satisfaire une curiosité d'esprit qui ne l'est pas par ailleurs.

R. PRIOURET. — Ah, oui, vous croyez que s'ils le pouvaient ils liraient les récits des aventures sentimentales des têtes couronnées, des stars de cinéma ?

A. WENGER. — Assurément.

R. PRIOURET. — Je ne sais pas si vous avez raison, mais en Yougoslavie, hélas, j'ai vu qu'il y avait des journaux politiques mal vendus tandis que toutes les publications avec pin-up se vendaient bien !

A. WENGER. — La sévérité avec laquelle le régime condamne nos mœurs d'occident et dont je ne puis pas me plaindre est un signe qu'il y a d'autres attraits que les livres occidentaux pour les Russes et surtout pour la jeunesse soviétique. J'ai lu récemment dans la presse russe un article contre le rock and roll. Si la Russie n'était pas un peu préoccupée par ce problème qui n'est pas culturel, il n'y aurait aucune raison de publier un tel article.

R. PRIOURET. — En ce qui me concerne, en effet, j'ai assisté, à 300 mètres de l'hôtel Léningrad-Skaïa, à une scène où des jeunes gens étaient agités non pas par la philosophie du rock and roll mais par sa pratique et dans des conditions qui frisaient l'hystérie.

A. WENGER. — M. Priouret a parlé d'une échelle de valeurs, d'apparence plus spiritualiste que matérialiste.

L'univers communiste est un univers contraignant.

vous me parlez de la lecture et du respect des valeurs littéraires, je ne suis plus d'accord.

A. WENGER. — Il faut distinguer qui témoigne cette estime aux artistes, le gouvernement ou le peuple !

R. PRIOURET. — Par exemple, quand un chauffeur de taxi vous donne des détails sur la mort de Tolstoï... c'est impressionnant.

liste. La morale soviétique enseigne aux jeunes de mettre le travail au-dessus du plaisir. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Il faut néanmoins prendre garde. Nous assistons en Union Soviétique à une exaltation du travail qui touche à l'idolâtrie. On a parfois l'impression que le travail en Union Soviétique devient une fin en soi, que l'homme est fait pour le travail et non le travail pour l'homme, c'est-à-dire pour sa famille et ses

enfants, pour le prochain aussi, qu'il soit individu ou communauté. Or, le travail, dans une perspective socialiste, a pour fin l'édification d'une puissance économique, conçue en des termes très capitalistes, et la construction de la société communiste. Dans cette société, la personne est théoriquement la fin mais, en fait, elle abandonne nombre de prérogatives au profit d'une communauté socialisée.

M. DRANCOURT. — Est-ce que je peux m'introduire entre vos échanges de vues ? Je me demande, Priouret, si en réalité une certaine curiosité, une certaine soif de savoir ne correspond pas à un certain stade du développement, de la formation. Je suis persuadé que si demain vous preniez tous les jeunes ruraux sur la terre de France, que vous leur donniez la possibilité d'accéder au niveau de formation soviétique, vous auriez la même curiosité pour une certaine forme de culture classique. Il y a à la fois beaucoup de beauté et un peu de cuistrerie dans la curiosité soviétique.

A. WENGER. — Je crois que cette curiosité universelle et cette sympathie pour tout ce qui est manifestation de l'esprit et de la beauté n'est pas un trait qu'il faut attribuer spécialement au marxisme ou au communisme, je l'attribuerais plus volontiers à l'âme russe. Ce que nous avons connu d'elle dans le passé, au XIX^e — et encore avant la Révolution, au XX^e, nous avait déjà révélé ces tendances.

J. FAUVET. — Eh bien, à ce propos-là, je voudrais faire une observation parfaitement banale... plus d'une fois au cours de mon voyage, au cours des conversations, je me suis toujours demandé, dans ce que nous voyons, dans ce que nous entendons, quelle était la part de l'âme slave traditionnelle, de l'alluvion communiste ou même du caractère de pays sous-développé que présente encore l'Union Soviétique, et je me gardais d'imputer au régime des défauts et peut-être aussi des qualités qui sont dûs, soit à l'âme slave, soit au fait que ce pays et cet univers socialiste se trouvent être encore, sauf une ou deux démocraties populaires et quelques provinces de Russie, un univers sous-développé. Alors, il faudrait au fond, et je ne sais pas si jamais cela a été fait très clairement dans un livre ou dans une étude, bien distinguer ces différents aspects que nous allons retrouver d'ailleurs, par la suite, dans les autres sujets de la discussion. Au fond, pour bien connaître la Russie Soviétique, il faut d'abord bien connaître la Russie.

La politique soviétique de l'enseignement

H. BOURBON. — Je pense que cet échange d'impressions sur « le niveau de vie intellectuel » des citoyens soviétiques nous amène naturellement à parler de la politique de l'U.R.S.S. dans le domaine de l'enseignement.

M. DRANCOURT. — En ce qui concerne l'enseignement, nous avons tous été frappés par la densité du

réseau d'enseignement en Russie et également par l'importance que l'on accorde à l'enseignement ; il suffit de voir, proportionnellement, la part que représente la visite de l'Université de Moscou dans une visite générale de la ville de Moscou. Franchement, on a le sentiment que l'égalité dans l'enseignement est réelle. Des possibilités sont offertes à tout un chacun, quelle que soit sa position, d'accéder à une autre activité que celle qu'il exerce, en réalisant des études s'il n'en a pas faites ou en poursuivant des études différentes de celles qu'il a réalisées. Si la plupart des Français qui sont allés en U.R.S.S. sont revenus, ayant constaté ce qu'était le niveau de vie russe, dépités, surpris, critiques, eh bien ! à propos de l'enseignement il en va tout autrement. Le peu qu'ils en ont pu voir les laisse rêveurs. On se rend compte que s'il y a une supériorité réelle, comme il semble, de la Russie en matière d'enseignement, elle joue l'avenir gagnant. Il faut bien dire, en effet, que notre enseignement est le Talon d'Achille de la société occidentale et française. Faute d'appliquer des règles égalitaires et de donner à chacun sa chance à n'importe quel âge, nous gaspillons énormément de force. Nombreux sont ceux qui pourraient peut-être devenir des ingénieurs, des professeurs et qui restent des ouvriers, des employés ou des manœuvres.

J. FAUVET. — Je n'ai pas d'opinion sur ce sujet. Je voudrais simplement vous poser la question : comment se fait-il qu'il y ait dans beaucoup de domaines industriels des défauts de fabrication, des retards et une qualité souvent insuffisante. Il m'a toujours été répondu, par les gens qui vivaient en U.R.S.S. depuis quelque temps, Français ou étrangers, que cela est dû à un retard considérable de l'enseignement technique. Ce pays crée des savants, forme des ouvriers, mais il ne réussit pas à former des techniciens, des contremaîtres, il paraît que leur maîtrise est très faible, leur formation professionnelle insuffisante.

M. DRANCOURT. — D'après ce que l'on peut savoir, la Russie ne manque pas de techniciens dans les secteurs où, militairement parlant, il est nécessaire qu'elle en ait.

En plus si l'U.R.S.S. manque de techniciens — leur formation est récente — nous en manquons plus encore. C'est une loi des pays industriels que s'ils possèdent des savants en nombre important, des manœuvres ou des travailleurs moyens qui parfois deviennent des chômeurs, ils manquent de techniciens capables de traduire en réalisations concrètes les progrès de la recherche.

J'ajoute qu'il y a très peu de temps que les Russes ont la possibilité de former les techniciens. Il a fallu d'abord former les cadres, parer au plus pressé, se préoccuper des constructions, des reconstructions. Actuellement encore ils font un effort particulier dans les domaines qui relèvent soit de la politique de puissance, soit de réalisations à buts collectifs, mais ils négligent les autres. Ils sont « rois » dans les fusées et ils sont quelconques pour bien d'autres activités.

R. PRIOURET. — Est-ce que les jeunes générations qui auront reçu une formation scolaire prolongée auront un état d'esprit différent vis-à-vis du régime ? Personnellement, je suis porté à le croire. Mais, c'est une réponse gratuite après un séjour de huit jours. C'est un fait que l'enseignement développe énormément l'esprit critique en face des réalisations du régime, mais non pas du régime lui-même.

J. FAUVET. — Pour une fois, tu pourrais admettre le mot du Général de Gaulle : l'Université, a-t-il dit, tuera le parti communiste.

R. PRIOURET. — L'Université ne tuera pas le parti communiste, mais elle amènera des changements dans son orientation...

J. FAUVET. — Quand nous parlons du « centralisme démocratique », entre guillemets, pratiqué par le parti communiste, nous savons ce qu'il signifie. Si des changements d'orientation provoqués par l'Université font disparaître ce centralisme démocratique, il n'y aura plus de parti communiste...

R. PRIOURET. — Je ne crois pas.

A. WENGER. — La *Pravda des Jeunes* publie actuellement une enquête faite auprès des jeunes : qu'attendez-vous de la vie, quel est le but de votre vie, pensez-vous pouvoir l'atteindre ? Il apparaît que cette enquête avait pour objectif de montrer à une partie de la jeunesse qui commençait à douter du Parti, peut-être même à formuler des critiques, que les meilleurs d'entre eux ont foi en l'avenir de la société communiste et croient au sens de leur vie de Soviétiques.

H. BOURBON. — Croyez-vous que l'enseignement qui, malgré tout éveille l'esprit critique, peut aboutir à une modification profonde de l'état d'esprit des Soviétiques. Le facteur intellectuel joint au facteur matériel de l'élévation du niveau de vie entraîneront-ils une certaine libéralisation du régime politique soviétique ?

A. WENGER. — Nous ne pouvons pas prévoir l'histoire sur des siècles, mais je crois que dans les décennies qui viennent naîtront dans la jeunesse, dans les nouvelles générations, une aspiration vers la liberté, un esprit critique qui, joints à l'amélioration du niveau de vie, remettront en cause le fondement du marxisme. Mais, je crois aussi malheureusement que cette évolution peut encore être arrêtée actuellement. Cela surtout à cause de la puissance dont dispose le pouvoir soviétique. Le gouvernement soviétique peut exiger de sa jeunesse, non seulement des sacrifices matériels, mais même des renoncements spirituels pour assurer d'abord à l'Union Soviétique la première place, en face des Etats-Unis ou du monde capitaliste. Je crois que les jeunes accepteront de renoncer à quelque chose de cette liberté qui vient, que l'on sent venir, pour assurer le triomphe, le prestige de l'U.R.S.S., son expansion, son rayonnement.

J. FAUVET. — Vous êtes pessimiste, vous ne croyez pas au pouvoir de la liberté contre le pouvoir de la force. Et si une société jeune est en proie au démon de la liberté, vous croyez que le régime tel qu'il est, le parti tel qu'il est s'exprimeraient avec assez de force et d'efficacité pour étouffer cette aspiration vers la liberté.

A. WENGER. — Si la vraie liberté existait, nous n'aurions pas à redouter l'emprise du marxisme sur les consciences, mais nous constatons que tous les phénomènes de non-conformisme en U.R.S.S. ont été étouffés. Prenez l'exemple de Boris Pasternak. Son roman, qui est un chef-d'œuvre que nous admirons tous, qui est peut-être dur et même injuste pour la Révolution dans ses origines, n'a pas pu voir le jour en Union Soviétique. Le régime n'a pas pu supporter cette critique, cette liberté d'esprit.

M. DRANCOURT. — Nous étions partis... de problèmes de l'enseignement... nous posons la question de savoir si le progrès de l'enseignement va consolider le régime ou s'il va amener des changements dans ses fondements. Je crois qu'il faudrait aussi réfléchir deux minutes sur la nature de l'enseignement. Si l'enseignement est conçu surtout comme un outil à fabriquer des techniciens, il est fort possible que le progrès de l'enseignement puisse s'accommoder très longtemps du communisme, parce que l'on peut très bien concevoir un enseignement technique qui ne mette pas en cause les fondements du régime et qui ne donne pas à ceux qui en bénéficient le goût d'aller au-delà de leur technique. Réfléchissez, par exemple, au rôle que peut jouer l'ingénieur des Arts et Métiers moyen dans les débats sur la constitution ou même les débats sur la notion de décentralisation ou de liberté humaine. Il a reçu des connaissances, il ne s'est pas forgé une culture personnelle. Je me demande si le système d'enseignement soviétique n'est pas conçu en fonction d'un système de production qui exige un certain type d'hommes. Je crains qu'il en soit ainsi et qu'il ne se trouve en présence d'une véritable technocratie suffisamment forte malheureusement pour durer de longues années.

R. PRIOURET. — Je crois que les jeunes générations instruites et réfléchies seront amenées nécessairement à examiner la façon dont le communisme fonctionne en Russie. Je ne suis pas sûr qu'instruction et réflexion jouent contre le marxisme en tant que philosophie, comme paraît le croire le R.P. Wenger.

J. FAUVET. — Il semble que les jeunes ne supportent pas tellement les sacrifices en question, qu'ils ont un appétit, une aspiration vers un art un peu plus libre et une littérature un peu plus ouverte sur le monde extérieur. Je ne suis pas spécialisé dans les questions soviétiques, mais ce qu'on peut lire ici ou là donne l'impression d'une poussée de liberté qui est d'ailleurs naturelle dans un univers clos.

R. PRIOURET. — Nous avons assisté à la bataille

des entrées à l'Exposition Française de Moscou. L'opinion était pour l'exposition et le gouvernement était contre. Eh bien le gouvernement a lâché du lest très vite, en trois jours il a capitulé. Mais c'était une question secondaire.

M. DRANCOURT. — Cette notion d'enseignement réellement ouvert à tous, et quel que soit le moment de l'existence, jouera longtemps en faveur du régime.

A. WENGER. — Ouvert à tous et fermé à toute autre forme de pensée que la pensée marxiste !

M. DRANCOURT. — Si vous êtes Russe et si vous réfléchissez à l'intérieur de votre cadre de vie, si vous observez les progrès que vous pouvez vous-même accomplir à l'intérieur du système, vous vous félicitez de l'existence du système d'enseignement qui existe parce que vous n'avez pas le sentiment d'être enfermé dans votre condition. Il faut des contacts extérieurs pour comprendre les défauts du système où vous évoluez et pas seulement des contacts superficiels. Je crois que c'est le problème de la possibilité d'une communication entre le monde « marxiste-léniniste » et le monde occidental qui est indirectement posé de la sorte.

L'information en U.R.S.S.

H. BOURBON. — De l'enseignement, nous sommes passés à l'esprit critique, de l'esprit critique n'est-il pas normal de passer aux conditions de l'information en Union Soviétique.

R. PRIOURET. — Un des principaux organisateurs de l'Exposition française à Moscou, qui pratiquement n'a pas perdu le contact avec la Russie depuis sept à huit ans, constate maintenant qu'il y a en quelque sorte deux secteurs dans l'opinion : l'opinion gouvernementale qui est exprimée dans la presse et à la radio, et puis l'opinion du public, les deux secteurs ne coïncident pas nécessairement et arrivent même à diverger sur les problèmes concrets comme je vous le rappelais tout à l'heure à propos même des entrées à l'Exposition française.

J. FAUVET. — Je crois que cette affaire des entrées à l'Exposition française, à proprement parler, correspond plutôt à un désir d'informations. Il n'est pas douteux que le Russe qui voit M. Khrouchtchev se promener dans l'univers entier, qui visite des expositions étrangères, et sait par expérience ce qui se passe dans son pays, a certainement le désir de connaître ce qui se fait et ce qui se passe ailleurs. C'est pour cela qu'il se précipite à l'exposition, c'est pour cela, paraît-il, qu'il écoute les radios étrangères. Il reste malgré tout que la Russie est un pays totalitaire à ce point de vue là comme à tous les autres points de vue ; et il est évidemment incroyable qu'on puisse se prétendre un pays démocratique ayant une certaine conception de la liberté qui n'est pas nécessairement la même que la nôtre, car la nôtre après tout est bien relative, et que ni un

journal d'information, ni un journal d'opinion occidental ne puisse être acheté librement, ni même lu librement, puisque, paraît-il, il faut qu'un étudiant, qui fait une thèse sur un aspect économique ou psychologique ou littéraire de la vie occidentale, demande à son professeur l'autorisation de consulter *Le Monde* à la Bibliothèque Lénine. Que l'information donc soit si réglementée, si régimentée, prouve que de ce côté-là il n'y a aucune espèce d'ouverture et que le parti, l'Etat craignent trop la contamination des idées occidentales pour accepter la confrontation libre. Voilà un pays qui a la puissance et qui a eu la gloire pendant la guerre, qui devrait dans le fond ne rien craindre, qui se prévaut d'une doctrine et d'une organisation incomparable d'efficacité et de fermeté, et qui craint la moindre ouverture vers l'extérieur !

M. DRANCOURT. — Je me demande dans quelle mesure nous n'attachons pas trop d'importance à des éléments qui n'en ont pas. Il est évidemment difficile de connaître quelles ont été les réactions des visiteurs à l'Exposition, mais celles qu'on a pu enregistrer sur certains stands ont notamment laissé voir que toute la partie technique était comprise naturellement par les Russes. Par contre, toute la partie information n'était pas nécessairement comprise et laissait sceptique une bonne partie du public.

J'ai, au contraire de certains d'entre vous, le sentiment que les Soviétiques vivent réellement dans leur monde à eux. Ils ne doivent pas tellement tenir à avoir des informations de l'extérieur. La tendance à voyager à l'extérieur existe peut-être au stade des dirigeants, mais je ne sais pas si elle existe tellement dans le peuple. Et en tout cas sur le plan des conversations qu'on a pu avoir on ne s'aperçoit guère d'un désir de compréhension à l'égard du monde non soviétique.

J'ai eu des conversations avec un journaliste soviétique sur les questions de Berlin, il est certain que très rapidement on ne parle plus du tout le même langage. Le journaliste en question ne cherchait pas à comprendre mon point de vue et il avait une interprétation systématique des faits.

A. WENGER. — Je suis de l'avis de M. Fauvet sur le désir qu'a l'ensemble de la population soviétique et surtout les jeunes de connaître la vie politique et les réalités humaines des autres pays. Je serai encore plus sévère que M. Fauvet sur le dogmatisme et la partialité des informations soviétiques. Quand la Presse et la Radio parlent de nos pays, elles informent très mal et d'une manière qui finit par fausser gravement le jugement de cette population si sympathique. J'en ai eu le témoignage tout récemment quand nous étions à Rhodes avec des délégués des Eglises orthodoxes russes. J'ai constaté que ces personnes ne connaissaient pas la réalité de l'Occident, ne connaissaient pas la réalité des Eglises en Occident. Elles croient sincèrement que le Vatican est uniquement une puissance politique et qu'il prépare, avec l'Amérique, une prochaine guerre nucléaire. Alors, quand des gens d'église ou des gens qui

ne sont pas des marxistes, en arrivent à avoir cette conviction, c'est très inquiétant et significatif. Quand les gens n'ont plus la possibilité de se faire un jugement, la situation est dramatique au point de vue spirituel. Autre exemple : au moment où l'Union Soviétique faisait éclater ses bombes, ce dont la presse soviétique n'a pas parlé, une campagne continuait à se dérouler pour faire croire aux Soviétiques qu'il y avait aux U.S.A. une hystérie atomique et belliciste.

J. FAUVET. — Une chose qui m'a frappé, c'est le fait que les Européens qu'ils soient diplomates, journalistes, professeurs, ne peuvent pas vivre à leur aise dans ce pays russe...

Alors là, il y a quelque chose qui doit être proprement communiste et non pas russe, parce que j'imagine qu'avant la guerre de 14, professeurs, journalistes, écrivains étrangers vivaient en Russie sans souffrir intellectuellement, spirituellement. Tous ceux que nous avons rencontrés et qui étaient en U.R.S.S. depuis deux ou trois ans n'avaient qu'une hâte, c'était de s'en aller alors qu'ils sont dans une position privilégiée du point de vue matériel et qu'ils ont à leur disposition tous les moyens de culture et de distraction personnels. L'univers communiste est un univers contraignant.

R. PRIOURET. — Mais, cette coexistence pacifique que nous souhaitons et que la Russie dit aussi souhaiter, serait-elle possible avec de pareilles informations qui tendent constamment à représenter notre monde occidental comme préparant une guerre dans un délai plus ou moins court ?

J. FAUVET. — La première condition de la paix mondiale, c'est indiscutablement la liberté de l'information. A condition encore que nous fassions nous aussi en Occident notre effort pour donner des informations saines et vraies, que nous ne déformions pas les faits, ni les écrits.

R. PRIOURET. — En effet, il faudrait aussi nous appliquer à nous-mêmes la loi de la vérité. Dans l'actuelle affaire de Berlin, au départ, des journaux américains et même des journaux français ont affirmé que la volonté russe de signer le traité de paix avec l'Allemagne était une entreprise guerrière !

J. FAUVET. — D'ailleurs, je pourrais ajouter que si nous avons peut-être un peu trop oublié l'histoire allemande, les Russes, eux, ne l'oublient pas assez ; je crois que la vérité est entre les deux, nous faisons bon marché de ce qu'ils ont subi.

M. DRANCOURT. — Parmi les journaux qui, quand même, finissent par franchir la frontière, il y a certains journaux féminins. On m'a rapporté que ces journaux féminins qui circulent dans des familles soviétiques ne sont pas compris par la femme soviétique. Un journal du type de *Elle* est considéré comme un journal pornographique dans sa présentation... Cette constatation est un tout petit détail, mais elle prouve que les Soviétiques

sont certainement très loin de nos conceptions. Toute une série d'habitudes que nous avons dans le domaine de l'information, que ce soit dans le domaine futile ou le domaine général, sont profondément différentes des leurs.

J. FAUVET. — La presse est le reflet d'une société, et il est bien certain que la femme française a des occupations, des soucis qui sont différents de ceux de la femme soviétique qui se trouve encadrée dans des organisations, dans une atmosphère, dans un pays qui ne ressemble pas au nôtre.

M. DRANCOURT. — Je pense à ce que nous a dit Priouret tout à l'heure. On peut se demander si les Russes ne lisent pas beaucoup de livres parce que leur presse est pratiquement illisible.

J. FAUVET. — Ils achètent beaucoup de journaux...

A. WENGER. — Mais, est-ce qu'ils les lisent ? Non, j'ai vu beaucoup de gens qui avaient *La Pravda*, qui le tenaient à la main et qui ne le lisaient pas. Le journal qu'on lisait n'était pas la *Pravda*, c'était le *Journal de Moscou* du soir, parce qu'il y avait un peu d'informations générales. Car dans la *Pravda* il n'y a que de l'information idéologique...

Fédéralisme et nationalisme

H. BOURBON. — Abordons, si vous le voulez bien, maintenant, les questions relatives au fédéralisme et au nationalisme.

R. PRIOURET. — Le fédéralisme, en Union soviétique ? Je crois que nous n'avons tous les trois, Fauvet, Drancourt et moi, qu'une impression, mais qui reste quand même comme une indication : l'Union soviétique paraît être un vaste empire gouverné par un pays qui s'appelle la Russie. On entend parler des pionniers qui sont partis vers les terres vierges exactement à peu près dans les mêmes termes qu'en 1850 on parlait en France des pionniers qui partaient en Algérie. On a l'impression vraiment d'une prépondérance assurée des Russes.

J. FAUVET. — Cette prépondérance est organisée notamment au sein du parti communiste. Puisque dans toutes les Républiques, le premier secrétaire du parti est toujours russe et le second secrétaire est autochtone. Par conséquent, partout le Russe a une situation privilégiée.

A. WENGER. — Oui, nous sommes d'accord là-dessus. Je dirais tout de même pour la défense du système fédéraliste que la Russie a beaucoup développé les cultures nationales des différentes nationalités et respecté certaines conditions de vie.

J. FAUVET. — C'est l'unité dans la diversité.

A. WENGER. — Je crois que les diverses nationalités

éprouvent un certain contentement de voir respecter leur culture nationale, leur passé, leur langue, leur littérature, leur folklore. Pour ce qui est de la remarque de M. Priouret sur les pionniers qui partent à la conquête, pour défricher les terres vierges, il s'agit là de terres presque désertiques, dans les steppes, et c'est plutôt un problème de répartition de main-d'œuvre. Celle-ci est recrutée naturellement dans les endroits où elle se trouve. C'est le trop-plein de la population de Moscou, de Kiev et de Léninegrad qui s'en va actuellement fonder la ville de Zelinograd (ville en friches) dans le Kazakhstan.

M. DRANÇOURT. — Croyez-vous qu'il s'agisse de trop-plein ou bien d'encadrement ? L'U.R.S.S. donne tout à fait l'impression qu'aurait pu donner la France après avoir intégré l'Algérie. Je note au passage que bien évidemment cette interprétation suppose la dictature. De toute manière, à voir les musulmans soviétiques, à observer les « provinciaux », on a le sentiment de voir évoluer des hommes qui n'ont pas le même poids politique et social que les Russes proprement dits. Ces derniers parlent d'ailleurs naturellement de « leurs » ingénieurs qui vont dans les régions lointaines prêter leurs connaissances et organiser la marche de l'économie.

J. FAUVET. — Je ne sais pas si vous avez visité l'exposition permanente des réalisations soviétiques. Il y a un pavillon par République. J'ai remarqué que dans

les pavillons du Turkménistan et du Kazatscan, il y a des photos des dirigeants, surtout agricoles, et on voit là d'après les physionomies le nombre de Russes par rapport au nombre d'indigènes. Il y avait au moins la moitié de Russes et la moitié de Kazatscanais.

H. BOURBON. — Avez-vous constaté des témoignages d'un état d'esprit nationaliste ? L'orgueil national des Soviétiques est-il très net et en avez-vous rencontré là-bas des preuves ?

R. PRIOURET. — Mon impression, c'est que les Russes sont plus vaniteux que les Français et plus puritains que les Anglais.

A. WENGER. — Il y a un problème qu'on n'a pas soulevé et qui est assez dans la ligne et de l'actualité et de notre débat, c'est le rapport du sentiment national russe et du sentiment national chinois.

Quand on étudie les discours de Khrouchtchev depuis son avènement au pouvoir, on trouve cette constante. Il ne dira jamais : il faut nous fortifier contre la Chine, mais il dit : il faut peupler la Sibérie, ce sont des terres meilleures que les nôtres, il faut cinq millions d'hommes sur ces frontières. On peut interpréter ces textes en termes de puissance et de défense contre une Chine dont la montée démographique ne peut qu'effrayer l'Union soviétique qui en reste quand même à 218 millions contre 660 millions.

Quel visage les jeunes générations soviétiques donneront-elles au régime ?

L'ANGLETERRE

ET LE NAVIRE EN MARCHÉ

par Jacques MALLET

Le 10 octobre 1961 sera-t-il, dans les manuels de nos petits-fils, présenté comme une « date historique », au même titre que le 9 mai 1950 ? Accorderont-ils à la déclaration de M. Heath, ministre chargé des affaires européennes dans le gouvernement de Sa Majesté, la même importance qu'à la déclaration de M. Robert Schuman, prononcée dix ans plus tôt au Quai d'Orsay dans ce même salon de l'Horloge ? Celle-ci est à l'origine du Marché Commun. Peut-être diront-ils que celle-là a ouvert à la Grande-Bretagne les portes du Marché Commun. Il est encore trop tôt pour apprécier le bien-fondé de telles hypothèses. Les négociations commencent à peine — et se poursuivront tout au long de l'année 1962. Du moins est-il significatif qu'on puisse aujourd'hui poser la question sans tomber dans l'in vraisemblance.

Quelle évolution depuis dix et même depuis deux ans ! En 1950, la Grande-Bretagne n'avait pas cru devoir répondre à l'appel de Robert Schuman. En 1956, elle s'était retirée des négociations engagées au lendemain de Messine, dès qu'elle avait vu jusqu'où les Six pays de la C.E.C.A. étaient prêts à aller ensemble : jusqu'à constituer une union douanière et une union économique, première étape d'une fédération politique. En 1958, elle avait proposé une vaste « zone de libre échange », dans laquelle le Marché Commun se serait probablement dissout « comme un morceau de sucre dans une tasse de thé ». Après l'échec du Comité Maudling, à la fin de 1958, elle avait suscité une « association européenne de libre échange » (A.E.L.E.), rassemblant autour d'elle les Pays Scandinaves, la Suisse, l'Autriche, le Portugal, avec l'espoir, sans doute, que la pression exercée par les « Sept » amènerait les « Six » à composition.

La voici qui répond enfin à l'invitation lancée quelque dix ans plus tôt. Par la voix de M. Heath, elle se déclare prête à adhérer à la Communauté Economique Européenne selon la procédure prévue par l'article 237 du Traité de Rome, à signer le Traité sans amendements, assorti de quelques protocoles sur des points particuliers, à accepter dans son ensemble le tarif extérieur commun, ainsi que les obligations d'une politique commune — notamment dans le domaine agricole — la discipline d'institutions communes, et les objectifs politiques de la Communauté. On conçoit qu'une telle déclaration — dont il est vrai les détails ne nous sont pas

connus — puisse éveiller de grands espoirs. Les Six ont si longtemps proclamé que leur maison était ouverte, attendu vainement le voisin anglais ! Comment ne se réjouiraient-ils pas de le voir aujourd'hui, après tant de querelles, frapper à la porte, le sourire aux lèvres et les bras chargés de fleurs ?

Les raisons de l'évolution britannique

Déjà la déclaration de M. Macmillan, prononcée devant la Chambre des Communes le 31 juillet dernier, sa lettre du 9 août proposant l'ouverture de négociations — lettre à laquelle les Six ont donné, le 27 septembre, une réponse favorable — faisaient espérer de Londres une attitude très constructive. Les propos du Lord du Sceau Privé, devenu aujourd'hui le président de la Délégation britannique — autant qu'on en puisse juger par le résumé qu'il en a donné lui-même et par sa conférence de presse du 10 octobre — semblent avoir dépassé l'attente.

En tout cas, ils sont assez positifs pour qu'on puisse écarter l'une des hypothèses mises en avant parfois pour expliquer une telle évolution. On pourrait imaginer, en effet, que l'hostilité des Britanniques au Marché Commun n'a pas désarmé, qu'ils n'ont pas renoncé à le détruire ou à le dissoudre et qu'ils essaient à présent la tactique du Cheval de Troie après l'échec des attaques frontales ou des manœuvres d'enveloppement : hypothèse qu'une analyse même superficielle, des motifs et des mobiles de la nouvelle initiative anglaise ne permet pas de retenir. On ne peut manquer d'être frappé par le « sérieux » avec lequel le gouvernement de Londres incite une opinion publique, en pleine évolution, à envisager la participation au Marché Commun. La décision est trop grave, elle se heurte à trop de résistances psychologiques, à trop de traditions ou d'intérêts pour qu'il puisse s'agir d'une simple opération tactique au service de je ne sais quel machiavélisme.

Que cette décision soit le fruit d'une « volonté européenne » au sens où les Six l'entendent depuis 1950, on ne peut encore en être sûr. Mais un fait est certain : les difficultés actuelles, ou prévisibles de l'économie anglaise — et particulièrement de la Livre — conduisent la Grande-Bretagne à participer à la Communauté Européenne.

Celle-ci peut, à juste titre, s'enorgueillir d'un rythme d'expansion beaucoup plus rapide que le sien (1), d'une balance des paiements excédentaire et de larges réserves de devises, alors que la Grande-Bretagne connaît à la fois la stagnation et le déficit et éprouve de plus en plus de difficultés à assurer la couverture de la zone Sterling sans sacrifier l'expansion de son économie à la stabilité — d'ailleurs problématique — de sa monnaie. Ces difficultés ne pourraient que s'aggraver si elle restait à l'écart du Marché Commun. Au contraire, une adhésion — sans doute précédée immédiatement d'une dévaluation — permettrait de les atténuer, et aiderait beaucoup à les surmonter. Elle stimulerait, en effet, dans l'ensemble, les exportations britanniques. Elle aurait, sur une industrie, atteinte dans bien des secteurs, de « vicilissement structurel », les mêmes effets salutaires que l'entrée en vigueur du Marché Commun n'en a exercés depuis le 1^{er} janvier 1959 sur l'industrie française avec les heureux résultats que l'on sait (2). Elle ramènerait ainsi vers le Royaume-Uni et vers le Commonwealth les capitaux américains qui avaient tendance à s'investir de plus en plus dans les pays de la C.E.E. Enfin, elle permettrait à terme, par la mise en commun des réserves de devises, dont les Six sont richement pourvus, d'assurer la couverture de la Livre et la solidité de la Zone Sterling.

La conclusion à laquelle nous amènent ces brèves remarques, on la devine : nos amis britanniques n'ont aucun intérêt à « saboter », comme on dit, le Marché Commun. Bien au contraire, leur intérêt les porte à s'y associer activement pour pouvoir bénéficier de son dynamisme. Argument réaliste qui, s'ajoutant aux pressions américaines s'exerçant dans le même sens, fait justice selon nous de certaines querelles d'intention.

Les difficultés de la négociation

Cette remarque en appelle aussitôt une autre, qui en atténue la portée. La bonne volonté britannique ne suffit pas à éliminer les difficultés de la négociation, difficultés qui ne tiennent pas non plus à la mauvaise volonté d'un quelconque des membres de la Communauté. On a abusé de ce genre d'explications dans le passé. Si les négociations sur la zone de libre échange ont échoué, ce n'est pas seulement parce que du côté britannique, certains ne semblaient guère avoir pris leur parti du Marché Commun et renoncé à le remettre en question, ni parce que, du côté français, d'autres voulaient tenir l'Angleterre à l'écart d'une Europe ayant Paris pour capitale. C'est d'abord parce que l'on n'a pu « objectivement » se mettre d'accord sur les modalités d'une as-

sociation compatible d'une part avec les règles du Traité de Rome, d'autre part, avec les « relations particulières » entre le Royaume-Uni et le Commonwealth, avec les intérêts essentiels de l'agriculture britannique et des autres pays de l'O.E.C.E. — réunis depuis lors dans une « petite zone de libre échange ». Or, on le sait, M. Mac Millan subordonne aujourd'hui encore l'adhésion britannique à des arrangements satisfaisants sur ces trois points. Autrement dit, même dans l'hypothèse, la seule que nous retenions ici, où la bonne volonté des deux parties serait entière, les difficultés pour ainsi dire « intrinsèques » de la négociation n'en subsisteraient pas moins.

Ce n'est pas ici le lieu d'études techniques qui nous conduiraient très loin. Nul besoin d'être un « économiste distingué » pour mesurer l'ampleur de ces difficultés et la complexité de la négociation.

Il semble qu'à Londres, on ne fassé pas de la conclusion définitive d'accords particuliers avec tous les autres pays de l'A.E.L.E., la condition préalable de l'accord entre les Six et la Grande-Bretagne. On veut simplement « faire un geste » à l'égard d'anciens partenaires. Au demeurant, certains d'entre eux suivront l'exemple anglais en adhérant à la Communauté : c'est le cas du Danemark, de la Norvège et sans doute de l'Irlande. D'autres solliciteront le bénéfice d'un régime d'association. D'autres, enfin, pourraient se contenter de satisfactions concrètes sur les produits qui intéressent le plus directement leur commerce avec les Six.

Le problème de l'agriculture britannique est déjà plus difficile. La protection de l'agriculture d'Outre-Manche est en effet assurée, non par des prix élevés, mais par d'importantes subventions (qui s'élevaient en 1960 à 244 millions de livres). On ne peut donc lui appliquer brutalement le système de « prélèvements » prévu dans le cadre du Marché Commun pour donner aux producteurs la garantie de prix rémunérateurs. Mais il n'est pas déraisonnable d'envisager la réduction progressive des subventions au cours d'une « période transitoire ». Sa durée ne devrait pas dépasser, autant que possible, les six années nécessaires, selon le Plan Mansholt, à la création d'un marché unique et à l'établissement de niveaux de prix communs. Au terme de cette période transitoire, la Grande-Bretagne pourrait donc participer, dans les mêmes conditions que les six, à une politique agricole commune.

Supposons ce problème résolu. On se heurte alors à la difficulté centrale de la négociation, « les relations particulières avec le Commonwealth ». Difficulté quasi-insoluble au premier abord : pour ne prendre qu'un exemple, celui des produits agricoles « tempérés », importés en franchise en Grande-Bretagne — blé canadien, viande et produits laitiers de Nouvelle-Zélande et d'Australie — comment concevoir que Londres accepte de frapper ces importations d'un « prélèvement » qui pourrait léser gravement les intérêts des producteurs d'Outre-Mer et provoquer en Angleterre même un ren-

(1) L'indice de la production industrielle dans l'ensemble de la Communauté Économique Européenne s'est accru, en 1960, de 12 %, contre 5 % environ en Grande-Bretagne.

(2) Les exportations de produits industriels français à destination des pays de la C.E.E. ont doublé depuis le 1^{er} janvier 1958.

chérissenent du coût de la vie ? Et comment dispenser ces produits du prélèvement sans compromettre l'application d'une politique agricole commune, en tout cas remettre en cause la participation anglaise à cette politique ?

Il y aurait aussi beaucoup à dire en ce qui concerne les produits tropicaux de l'Afrique dite anglaise — et les pays africains associés au Marché Commun auront à ce sujet leur mot à dire — ou les importations industrielles en provenance des pays à bas salaire du Commonwealth, notamment les cotonnades de Hong-Kong...

Bref, par quelque biais qu'on aborde le problème, on voit mal comment échapper à ce dilemme : ou bien la Grande-Bretagne renonce à la préférence impériale et le Commonwealth, important facteur de paix et de stabilité, serait sérieusement ébranlé, en dépit des liens de toute nature qui subsisteraient entre ses membres ; ou bien elle entend conserver l'essentiel de ses préférences, mais alors, comment pourrait-elle adhérer à la Communauté, comment son adhésion pourrait-elle être acceptée par les Six ? Ou bien enfin — car tous les dilemmes composent trois alternatives !... — la préférence serait pour ainsi dire étendue à l'ensemble des pays de la C.E.E. et — à supposer que les pays tiers et que le G.A.T.T., hypothèse tout à fait improbable, acceptent une telle situation — le Marché Commun perdrait alors son caractère de « communauté européenne » pour se transformer en un système d'échanges à l'échelle mondiale. L'écheveau paraît inextricable !

Pronostics...

Mais, lorsque les politiques ont la volonté d'aboutir, il est rare que les techniciens ne puissent trouver de solutions. L'imagination des experts est si fécondé, leur ingéniosité infinie ! Dispositions transitoires, protocoles, et contingents tarifaires sont là pour réconcilier les inconciliables — ou pour les harmoniser dans le temps. On peut fort bien convenir de règles communes, auxquelles il serait également convenu, d'un commun accord, d'apporter beaucoup d'exceptions, à titre temporaire, bien sûr, et pour une durée limitée... Le pragmatisme « à l'anglaise » a du bon. Encore faudra-t-il prendre garde que trop d'entorses, petites ou grosses, ne rendent le Traité boiteux.

Malgré tout, je serais porté à considérer les négociations, ouvertes à Bruxelles les 8 et 9 novembre, avec ce que la presse diplomatique appelle, dans son jargon, « un optimisme mesuré ». La raison de cet optimisme ? Ce n'est pas que les problèmes sont moins difficiles aujourd'hui qu'hier. C'est bien plutôt que la volonté de les résoudre est plus ferme de part et d'autre, en particulier du côté de la Grande-Bretagne, visiblement

résolue à mener rapidement les négociations à leur terme, afin que l'accord final puisse intervenir si possible avant les vacances d'été, et entrer en vigueur au début de 1963.

C'est enfin et surtout que chacun a parfaitement conscience de la gravité d'un échec éventuel. Le Gouvernement de M. Macmillan et le parti conservateur ont engagé dans cette affaire leur existence et leur avenir. Ce qu'ils demandent à leur pays avec courage et réalisme prend figure d'une « révision déchirante » de la politique anglaise, voire de la « British way of life ». Pour le peuple anglais, c'est l'un des choix le plus important de son histoire. Ses dirigeants ont donc les plus sérieux motifs de souhaiter une issue heureuse et de redouter un échec. Intervenant trois ans après celui de la première tentative de rapprochement, entre la Grande-Bretagne et le Continent — la zone de libre-échange — il risquerait de conduire cette fois à la crise européenne si souvent annoncée, et jusqu'à présent évitée, à un moment où l'unité du monde libre est plus nécessaire que jamais. Son leader américain ne pourrait prendre son parti d'une telle évolution, et ne manquerait pas alors d'intervenir. Au surplus, l'échec, s'il pouvait être attribué à l'intransigeance excessive des Six, ou de l'un d'entre eux, provoquerait une crise sérieuse au sein même du Marché Commun — qui pourrait aller jusqu'à menacer son existence. Il serait sage de ne pas l'oublier.

Voilà donc la raison essentielle qui nous fait croire au succès de la négociation — non sans de nombreuses et peut-être dramatiques « péripéties » : personne ne voudra prendre, aux yeux de l'opinion internationale, la responsabilité de l'échec. Et de part et d'autre, on multipliera les efforts de conciliation, comme M. Heath vient apparemment d'en donner l'exemple.

Ces efforts auront cependant une limite : ni la Grande-Bretagne, ni les Six ne sont prêts à rechercher un accord à n'importe quel prix. Personne ne voudra sacrifier des intérêts jugés essentiels : la France, par exemple, ses intérêts agricoles, l'Angleterre ceux des pays du Commonwealth les plus directement « touchés », en particulier ceux de la Nouvelle-Zélande, et les Six eux-mêmes ne peuvent accepter des protocoles qui remettraient en cause l'application du Traité ou son équilibre. Entre ces deux limites, il existe bien des possibilités de compromis.

...et prospective

Admettons que les négociations aboutissent à un accord que nous baptiserons d'« équitable », pour nous dispenser d'avoir à le définir plus précisément. Sur quelles perspectives déboucheraient-elles ? Quel avenir ouvriraient-elles à l'Europe ?

A Londres, on répond sans hésiter que « l'issue heureuse des négociations constituerait une étape historique dans la voie de cette union plus étroite entre peuples d'Europe qui représentent le but commun du Royaume-Uni et des Membres de la Communauté » (1). On ne peut que l'espérer. Ce n'est, hélas ! pas certain. La constitution d'un grand marché européen, auquel le Conseil de l'A.E.L.E. a attribué — un peu trop généreusement — trois cent millions de consommateurs présenterait d'incontestables avantages. Mais il n'est pas évident qu'un Marché Commun ainsi élargi, réunissant 10 pays, beaucoup plus hétérogène que ne l'est actuellement l'Europe des Six, lié par toute une série d'accords avec les autres pays d'Europe Occidentale pourrait demeurer une *Communauté* véritable, c'est-à-dire bien plus qu'une zone de libre-échange et qu'une union douanière, « une vaste zone de politique économique commune », animée par une *volonté politique*. Il n'est pas évident, d'autre part, qu'un tel Marché Commun, entraîné par le Royaume-Uni dans un engrenage de négociations en chaîne — avec l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, et aussi n'en doutons point les Etats-Unis (2), et d'autres encore — pourrait demeurer une organisation véritablement européenne.

Si la réponse devait être négative, l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché Commun serait moins une étape dans la voie d'une *Communauté Européenne élargie* qu'un grand pas dans le sens d'une *Communauté Atlantique* — pour être plus précis, d'un libre-échange « occidental », et d'une coordination plus étroite des politiques économiques à l'échelle du monde libre. Le Traité de Rome deviendrait ainsi le pivot central d'une O.E.C.E. améliorée grâce à lui et renforcée par la participation américaine. Ce qui sans nul doute marquerait un progrès par rapport à la situation actuelle mais ne nous ferait en rien progresser vers les Etats-Unis d'Europe et risquerait fort, dans cette voie, de nous faire reculer. En somme — et le contraire serait étonnant — on perdrait en profondeur, en intensité et en efficacité ce que l'on gagnerait en étendue.

Telle est l'interprétation, je ne dis pas la plus pessimiste, mais, du point de vue européen, la moins optimiste de cet événement tant attendu, tant espéré : l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché Commun. D'autres interprétations sont concevables; d'autres évolutions sont possibles : rien n'est fatal dans l'histoire des hommes. Après tout, puisqu'on a obtenu de l'Angleterre qu'elle fasse un si grand pas vers l'Europe — inimaginable il y a seulement deux années — pourquoi ne pourrait-on l'amener à en faire encore d'autres vers

une Communauté digne de ce nom, vers cet objectif ultime : les Etats-Unis d'Europe ? Pourquoi pas, en effet ? L'hypothèse n'est pas déraisonnable. Mais à deux conditions : la première c'est que le Marché Commun, ce « navire en marche », continue à avancer (M. Heath n'a d'ailleurs pas demandé qu'il s'arrête). Cela signifie que les décisions attendues en matière agricole interviennent avant la fin de l'année, que le passage à la deuxième étape s'effectue normalement, bref, que dans tous les domaines, la Communauté progresse conformément au Traité, et aux mesures prises ou prévues en application du Traité. La deuxième, c'est que la volonté politique qui en a été, jusqu'à présent, le moteur — et sans laquelle les Institutions risquent d'être impuissantes — ne subisse aucun fléchissement, et en particulier que les Six donnent sans retard forme statutaire à la volonté d'union politique réaffirmée le 18 juillet à Bonn par la conférence des Chefs de Gouvernement ou d'Etat.

Il y a fort à parier qu'en cette matière, nos amis d'outre-Manche se montreront, si j'ose dire, plus « gaullois » que de Gaule. « L'Europe des Patries » fait trop leur affaire pour qu'ils ne s'attachent point à la préserver des tentations « communautaires » auxquelles ses protagonistes eux-mêmes ne se montrent pas insensibles — acharnés qu'ils sont à défendre les remparts après avoir démantelé le donjon. En sens inverse, les tentations nationalistes des uns, les tentations libérales des autres, trouveront à Londres, soyons-en sûrs, quelques diables des plus complaisants...

Elargissement ou transformation du Marché Commun ?

On connaît ce mot célèbre à propos d'un ambitieux du siècle précédent : « Il est arrivé, mais dans quel état ! » Il serait fâcheux qu'on puisse dire de la négociation qui commence : « Elle a réussi, mais à quel prix ! »

Entendons-nous bien : il importe que les négociations réussissent. Et il est sans doute inévitable que l'élargissement du Marché Commun s'accompagne, en fait — sinon en droit — de profondes transformations. Mais il ne serait de l'intérêt de personne que, pour s'élargir, le Marché Commun compromette tout ce qui fait de lui une *Communauté*, et qui finalement est à l'origine de sa réussite et de son pouvoir d'attraction. L'Occident a besoin d'une Europe cohérente, dynamique, efficace, non moins que d'un Commonwealth uni et prospère.

Efficace, « l'Europe des Six » l'a été sans conteste depuis dix ans. Souhaitons qu'à l'avenir, « l'Europe des Dix », rassemblée autour du Traité de Rome, le soit en tout cas davantage que « l'Europe des Quinze » jusqu'à ce jour.

Jacques MALLET

(1) Lettre adressée le 9 août par M. Macmillan à M. Ludwig Erhard, Président du Conseil de la C.E.E.

(2) Ceux-ci, qui pouvaient accepter certaines discriminations commerciales de la part d'une union régionale limitée, ayant des objectifs politiques audacieux, ne toléreront point la constitution d'une zone préférentielle Europe-Commonwealth.

Le régime des partis et la politique extérieure

Le texte d'Alfred Grosser que nous publions ci-dessous risque de susciter des réserves chez certains de nos lecteurs dont le jugement sur tel parti ou sur tel homme peut ne pas coïncider avec celui de l'auteur. Mais le démocrate n'a-t-il pas le devoir de s'informer des opinions différentes des siennes et d'y réfléchir ?

LE 15 mai 1958, le général de Gaulle rend publique une brève déclaration sur les événements d'Alger. Avant de s'y dire « prêt à assumer les pouvoirs de la République », il fait le point de la situation : « Depuis douze ans, la France, aux prises avec des problèmes trop rudes pour le régime des partis, est engagée dans un processus désastreux. » Trois ans et demi plus tard, il apparaît que certains problèmes peuvent être trop rudes pour n'importe quel régime, et que les partis sont loin de constituer la seule force avec laquelle le Pouvoir doit compter.

Dans notre livre *La Quatrième République et sa politique extérieure* (1), nous avons essayé, après avoir établi le bilan de « l'héritage reçu » en janvier 1946, de décrire d'abord les forces agissantes qui ont pesé sur cette politique, qu'elles soient institutionnelles ou qu'elles se situent à un niveau non-institutionnel. C'est ensuite seulement qu'on peut vraiment étudier les problèmes posés et les solutions — bonnes ou mauvaises — qui sont intervenues, les questions d'outre-mer devant être incluses dans la politique extérieure si l'on veut vraiment comprendre l'action des forces et la portée des actes et des événements. On trouvera ci-après quelques passages concernant le rôle joué par le premier président de la IV^e République ainsi que l'action et les motivations des partis politiques de 1946 à 1958.

LE PRÉSIDENT AURIOL

La politique à l'égard de l'Allemagne n'a pas été le seul domaine dans lequel Vincent Auriol ne se comporte pas en membre de son parti. Premier socialiste à devenir président d'une République française, il ne veut pas être un président socialiste, sauf pour faire pression sur son parti au nom de la stabilité gouvernementale. Ses sympathies pour la S.F.I.O. ne se manifestent plus guère après l'accolade que lui donne Léon Blum à l'issue de l'élection de Versailles, le 16 janvier 1947. Ses préférences pour tel ou tel personnage consulaire ne dépendent pas de l'étiquette politique : il se sent plus proche d'Antoine Pinay ou d'Edgar Faure que de Guy Mollet. Entre le président et les deux ministres des Affaires étrangères du septennat, ce n'est pas la laïcité qui empêche l'intimité, mais plutôt des incompatibilités d'humeur, de grands problèmes comme le réarmement allemand ou de violents conflits mineurs comme la querelle de la direction des Relations Culturelles au Quai d'Orsay... Quel que soit le

titulaire du portefeuille, le président tient au respect de son droit d'information. « Deux fois par jour, dit un observateur, un garde s'en va au Quai chercher rapports, télégrammes et dépêches. » Il ne conçoit pas davantage la présidence du Conseil des ministres comme une sorte de distribution des tours de parole. Vers la fin du septennat, un juriste, examinant le travail gouvernemental français, écrit tout naturellement à propos du Conseil des Ministres : « Le Président de la République a bien entendu le droit d'y exprimer — et il ne manque pas de le faire — son opinion personnelle et il peut arriver exceptionnellement qu'il soit malaisé de distinguer en fait le point où s'arrête sa « magistrature d'influence et de conseil » et celui où commence le pouvoir de décision du Président du Conseil et des ministres. » Ne s'agit-il pas plutôt, selon la formule d'un adversaire acharné de la Constitution, d'une « interprétation inattendue » de celle-ci !

Plus inattendues encore sont les manifestations publiques des opinions présidentielles. Elles portent presque toujours sur la politique extérieure... La préoccupation allemande ne cesse d'être présente... A Reims, en mai 1950, et à Tignes en juillet 1953, il prend position contre le réarmement allemand. Il cache à peine son opposition à la C.E.D., et son rôle, moindre que ne l'ont dit les partisans du traité, n'a sans doute pas été négligeable dans le lent procès du projet d'armée européenne.

Mais son intérêt ne se limite pas à l'Allemagne. Inaugurant la session de l'Assemblée générale au Palais de Chaillot, le 6 novembre 1951, il lance l'idée d'une rencontre des Grands dans le cadre des Nations Unies. Si, dans le grand discours de Donzères-Mondragon, il proteste, le 25 octobre 1952, en présence du corps diplomatique, contre les attentions dont bénéficie l'Allemagne, ce sont les Etats-Unis beaucoup plus que cette dernière qu'il prend pour cible...

A Donzères, il parle à la fois comme Président de la République et comme Président de l'Union Française. Il semble qu'au début Vincent Auriol n'ait pas fait lui-même une distinction très nette entre ses deux fonctions. Il y a bien les voyages en Afrique noire en 1947 et, deux ans plus tard, en Algérie, mais la transformation n'intervient qu'en 1951. Après la première session du Haut Conseil de l'Union Française, le Président établit un second cabinet auprès de lui, organisme qui subsistera à côté du Secrétariat général de l'Union Française, créé l'année suivante et dirigé par le préfet musulman Mécheri. Dans les organismes de l'Union, il se sent pour ainsi dire un « Président à deux étages », puisque, Président de l'Union, il est le Président de la République française, membre de cette Union. Devant avoir, à l'Élysée,

(1) A paraître fin novembre à La Librairie Armand Colin (Collection « Sciences Politiques »).

un entretien avec le roi du Cambodge en présence du secrétaire d'Etat aux Etats associés, Joannès Dupraz, il fait rendre les mêmes honneurs aux deux hommes : « Président de l'Union, je reçois, aujourd'hui, la France et le Cambodge. » Le Président de l'Union a-t-il besoin du contreseing des ministres de la République française ? Dans le doute, Vincent Auriol répond volontiers par la négative, notamment pour sa correspondance et pour ses entretiens avec l'empereur Bao-Daï. En septembre 1952, il arrive à écarter le ministre des Etats associés, Jean Letourneau, de leur tête-à-tête et n'informe guère le Conseil des Ministres du contenu de leur conversation.

De tels incidents ne doivent cependant pas faire croire ni que le président Auriol puisse peser de façon décisive sur les événements d'Outre-Mer, ni que son influence s'exerce nécessairement dans un sens libéral.

Pour l'Indochine, il ne semble pas que M. Auriol soit beaucoup consulté, les ministres responsables ne le tenant guère au courant et n'informant pas davantage le Conseil des ministres. Quand il a l'occasion d'intervenir, c'est pour soutenir Georges Bidault combattant l'indépendance du Viet-Nam en 1953, avec l'argument : « Si vous accordez une indemnité de pèlerine aux employés de tramways de Lille, ceux de Perpignan la réclameront aussitôt. » Indépendance et désintégration de l'Union paraissent en effet être synonymes pour le Président. C'est ce qui explique sans doute la vigueur de ses interventions dans les affaires nord-africaines.

PRESENCE DU PARTI COMMUNISTE MEME ISOLE

Les préoccupations tactiques du P.C. n'expliquent qu'un aspect de son rôle dans la détermination de la politique extérieure. A côté de son action, il y a eu ce qu'on pourrait appeler son influence passive. Sa seule présence transforme les données du problème à résoudre. Elle constitue d'abord une excellente arme diplomatique. Combien de fois l'épouvantail d'une augmentation de l'électorat communiste n'est-il agité devant les négociateurs américains, surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir une aide économique ? En même temps, l'existence d'un puissant groupe parlementaire tantôt replié sur lui-même, tantôt tenu à l'écart, fausse le jeu politique : aucune majorité ne pouvant ou ne devant inclure les communistes, l'axe des majorités gouvernementales passe nécessairement à droite du centre arithmétique de l'Assemblée. Encore distingue-t-on différents types de votes communistes. Leurs voix sont acceptables si elles sont négatives, compromettantes si elles sont positives. La droite nationa-

liste en août 1954, le M.R.P. en décembre, estiment que l'opposition communiste à la C.E.D., puis aux Accords de Paris exprime une tendance nationale. Mais, en juin, il a fallu que Pierre Mendès-France proclamât qu'il ne se considérerait pas comme investi si son investiture était due aux suffrages de l'extrême gauche. En dehors même du jeu parlementaire, les autres partis ont tendance de se définir en fonction du P.C.F.

Dès 1946, Jean Sainteny constate que les partis de droite sont partisans d'une politique intransigeante à l'égard du Viet-Minh parce que les communistes manifestent leur sympathie à ce dernier. Dans les années suivantes, cette façon de voir se généralise. Pour les problèmes d'Outre-Mer, on voit cependant se dégager deux façons opposées de se situer par rapport aux communistes : ou bien on refuse les solutions libérales parce qu'elles sont préconisées par le Parti

communiste, ou bien on se bat en faveur de ces solutions pour ne pas laisser aux communistes le monopole du libéralisme, pour ne pas leur faciliter la réplique si on leur reproche d'accepter la violation des libertés à l'Est. Ces deux attitudes, nous les retrouverons au centre des débats idéologiques. Elles jouent aussi leur rôle dans l'évolution des autres partis politiques, en particulier à la S.F.I.O.

LA S.F.I.O. DE GUY MOLLET

Le vainqueur de 1946, devenu secrétaire général de la S.F.I.O. au lendemain du Congrès, vient du syndicalisme. Professeur d'anglais, Guy Mollet est devenu en 1939 secrétaire général de la Fédération de l'Enseignement. Il a conquis la mairie d'Arras en 1945. Agé de quarante ans, il est relativement peu connu en dehors de sa région. Mais le département du Pas-de-Calais constitue une des places fortes de la S.F.I.O. Dominant sa fédération, Guy Mollet représenterait une force dans les congrès du parti même s'il avait moins d'énergie et de savoir-faire. Il suffit qu'Augustin Laurent, secrétaire général de la Fédération du Nord, lui apporte son appui pour qu'un bloc compact de mandats rende difficile la tâche de ceux qui s'opposent à la politique du secrétaire général.

De plus, Guy Mollet parvient à s'assurer le soutien de l'appareil du parti grâce à un contrôle judicieux des nominations de permanents, ce qui lui donne encore moins de soucis avec les Conseils nationaux qui réunissent les cadres des Fédérations, qu'avec les Congrès, émanation plus directe de la base. Les débats des Congrès socialistes sont généralement animés. Des tendances diverses s'y affrontent sur des motions opposées. Guy Mollet en sort toujours vainqueur. Son

habileté de manœuvre, sa connaissance de la psychologie des militants ne le trahissent jamais. Il sait traiter les congrès un peu à la manière d'un parlement. Il ne heurte pas de front les aspirations profondes de l'assemblée et les laisse s'exprimer dans des textes vigoureux mais n'imposant au gouvernement, c'est-à-dire au secrétaire général, aucune obligation précise. Le Congrès de mai 1950 demande à l'unanimité « que soient ouvertes sans tarder des négociations entre le Gouvernement de la République (où figurent des socialistes) et les représentants qualifiés de la Nation tunisienne afin de : fixer la date de la suppression du protectorat et les étapes successives du passage de la Tunisie au stade d'un Etat souverain et indépendant... conclure simultanément un traité d'association entre la République française et la Tunisie pour coordonner sur un pied d'égalité leur action sur le plan de la défense nationale, de la politique extérieure, des relations économiques et culturelles ». Mais le Congrès n'en fait pas une condition de la participation au gouvernement. Lorsque le moment des décisions arrive, il s'agit de convaincre le Congrès que la volonté du Parti a été respectée ! Le 30 mai 1954, au Congrès extraordinaire de Puteaux sur la C.F.D., il faut déterminer si les trois conditions posées antérieurement se trouvent remplies : l'une d'elles est l'« association étroite de la Grande-Bretagne ».

Avec un robuste optimisme, « le Congrès National constate », dans la motion finale, « que, sur ces trois points, satisfaction est acquise dans une mesure suffisante ». Enfin, si les événements tourment mal ou si le changement de politique est trop évident, Guy Mollet sait plaider coupable tout en montrant que les délégués partagent la responsabilité de l'erreur. Désavouer le secrétaire général serait donc se déjuger

soi-même. Admettre avec lui qu'on s'est trompé revient en même temps à approuver la nouvelle politique qu'il propose. C'est ainsi qu'au Congrès de Toulouse, en juillet 1957, Guy Mollet déclare : « Nous nous sommes parfois trompés dans notre politique algérienne avant 1956. Nous avons sûrement commis des fautes. »

Il apparaît évident que la domination grandissante du secrétaire général ne serait pas possible sans les incertitudes doctrinales de la S.F.I.O.

LE M.R.P. ET SES MINISTRES

Le passé politique ou idéologique pèse moins sur le comportement du Parti que le présent gouvernemental. En effet, la structure et le style de vie du M.R.P. donnent aux ministres une place beaucoup plus importante qu'à la S.F.I.O. Présents à-qualités dans les organismes directeurs, les mi-

nistres républicains populaires ne risquent pas d'entrer en conflit avec l'appareil du mouvement. Guy Mollet peut être reconduit indéfiniment comme secrétaire général. Il contrôle l'action du parti et de ses ministres en ne devenant lui-même un personnage consulaire qu'au cours de la seconde législature. Au M.R.P., les secrétaires généraux André Colin et Maurice-René Simonnet, administrent sans dominer, tandis que le mandat des présidents est limité par les statuts. On n'acquiert d'ailleurs pas une grande influence au sein du parti parce qu'on est président. On est élu président parce qu'on est un habitué des portefeuilles ministériels. Georges Bidault en 1949, Pierre-Henri Teitgen en 1952, Pierre Pflimlin en 1956 ne viennent pas de l'appareil. La présidence exprime leur prestige et ne leur confère aucun pouvoir sur leurs pairs.

Si, en 1953, le second accuse le premier de ne pas servir la politique européenne du M.R.P., ce n'est pas en tant que président ou comme représentant de la base, mais au nom d'une orthodoxie dont il se sentait le gardien du temps de son prédécesseur. Même Maurice Schumann, président de 1945 à 1949 sans avoir été ministre, est élu moins à cause de son poids politique au sein du Mouvement qu'à titre d'ancien porte-parole de la France libre, c'est-à-dire à cause de son prestige. En sens inverse, un homme discuté ou même combattu devient prestigieux en entrant au gouvernement. Vincent Auriol fait de Robert Schuman un président du Conseil malgré le parti. Un an plus tard, Robert Schuman est un porte-drapeau dont la politique est par définition celle du R.M.P.

« Le Congrès félicite Georges Bidault de son action. Il lui fait confiance pour la poursuivre au sein du Gouvernement

et dans les négociations internationales en vue d'assurer la sécurité de la France, l'indépendance de la Nation et la paix dans la liberté » ; « Le Congrès... demande à la Commission Exécutive et aux groupes parlementaires M.R.P. de poser la continuité de la politique étrangère française, poursuivie avec ténacité par Robert Schuman et Georges Bidault — notamment sur le plan européen — comme une exigence essentielle lors de la constitution du gouvernement » ; « L'action du groupe parlementaire en ce domaine a consisté à soutenir la politique de redressement national menée par nos amis... »

Motions de 1948 ou de 1953, rapport de 1949 — le Parti considère comme sa première tâche de soutenir et de défendre l'action de ses ministres, même quand (notamment en 1953) les deux noms associés représentent deux politiques différentes. Amer et désabusé, Francisque Gay écrit en 1950 avec quelque excès : « En d'autres termes, le M.R.P. laisse à

celui qui assume la direction du Quai d'Orsay le soin d'arrière, avec ses services, les lignes générales de sa politique. On ne veut pas être soupçonné d'imposer au Gouvernement une politique étrangère... La tâche du ministre est assez délicate. Ne la compliquons pas en formulant des exigences de doctrine... »

La fidélité aux ministres, qui sont les grands personnages des Congrès, conduit le Parti à s'identifier à eux. Les militants sont appelés à expliquer la politique gouvernementale. Le phénomène est encore intensifié par ce qu'on pourrait appeler l'abus de l'amitié. Certes, le mythe austère du parti supérieur à toute considération personnelle donne à la S.F.I.O. un caractère un peu inhumain. Mais le prolongement au sein du M.R.P. de la sentimentalité propre à certains mouvements catholiques a des conséquences politiques au moins aussi néfastes. Jean Letourneau a milité avant-guerre à l'Association Catholique de la Jeunesse Française, comme Georges Bidault, André Colin et François de Menthon. Est-ce une raison suffisante pour lui laisser les mains libres en Indochine ? Le M.R.P. a éprouvé pour Georges Bidault une affection qui ne se dément jamais, même quand son attitude politique pourrait faire oublier qu'il a incarné le catholicisme en lutte contre « l'Action Française », et la démocratie libérale et résistante, attaquée avant et pendant la guerre par des hommes comme Jean-Louis Tixier-Vignancour...

LE RADICALISME D'AFRIQUE DU NORD

Le Parti radical a subi, dans sa composition même, un changement de première importance par rapport à l'avant-guerre. Ses places fortes ne sont plus seulement Lyon et Toulouse. Il y a désormais un radicalisme en Afrique du Nord.

La passion de René Mayer à se faire l'exécutif du Cabinet Mendès-France au cours d'un débat sur l'Algérie vient de ce qu'il est député de Constantine depuis 1946. Au Conseil de la République, Henri Borgeaud, qui passe pour l'un des deux hommes les plus riches d'Algérie, siège comme sénateur d'Alger de 1946 à 1959. Il y préside le groupe de la Gauche Démocratique. L'autre puissance, Georges Blachette, n'est arrivé à l'Assemblée Nationale qu'en 1951, après avoir été désigné comme conseiller de l'Union française par l'Assemblée algérienne. Au Maroc et en Tunisie, les Français voient volontiers dans le parti radical leur meilleur représentant métropolitain. Un dignitaire du Parti comme Emile Roche, président du Conseil économique, a beaucoup d'influence à Rabat. Gilbert Grandval raconte un incident significatif survenu le 8 juillet 1955 : « A la Résidence de Casablanca, où je déjeune en compagnie du président Emile Roche, celui-ci me retrace ses efforts pour apaiser ceux des Français qu'inquiète ma venue. Il m'apprend qu'il a donné instruction à M^r Le Coroller, vice-président de « Présence Française » — sous peine d'exclusion du parti radical ! — de publier un communiqué invitant la population à faire bon accueil et confiance au nouveau Résident ».

Pour la Tunisie, la personnalité influente semble être Léon Martinaud-Déplat, président administratif du Parti de 1948 à 1955, bien qu'on puisse signaler une intervention directe du sénateur Borgeaud auprès du président Queuille en mai 1950. L'influence de l'aile nord-africaine se traduit souvent dans les motions des congrès. Encore en octobre 1954, c'est-à-dire pendant le gouvernement Mendès-France et avant le soulèvement algérien, le Congrès proclame l'attachement du Parti au principe du double collège. La motion la plus

significative est sans doute celle que le Congrès d'Aix-les-Bains consacre au Maroc, un mois après la déposition du sultan Mohammed V. Le Congrès, y lit-on, « est heureux d'enregistrer la détente qui s'est produite au Maroc, à la suite des événements d'août dernier. La nouvelle situation créée au Maroc a un avenir plein de promesses... Le Congrès tient à remercier ceux qui, au cours de ces dernières années, ont eu une exacte vue de la situation politique au Maroc et ont déployé leurs efforts pour aboutir à des résultats aussi satisfaisants... Il félicite le président Emile Roche pour la part active qu'il a prise en vue de l'heureux dénouement de la crise marocaine... »

DE GAULLE ET LES GAULLISTES

Pendant les dernières années de la IV^e République, le général de Gaulle n'intervient plus directement et son influence s'exerce par l'interprétation que les visiteurs de Colombey donneront à sa pensée. En Afrique du Nord, son prestige auprès des Marocains et des Tunisiens reste immense, notamment parce que son amitié pour le sultan Mohammed V, Compagnon de la Libération, ne s'est jamais démentie. Quand en février 1958, après le bombardement de Sakiét, l'ambassadeur Masmoudi est rappelé à Tunis, il obtient avant son départ une audience du général de Gaulle : « J'ai cru de mon devoir de rencontrer celui qui incarne la vraie conscience française ». Mais, en même temps, Jacques Soustelle et Michel Debré peuvent croire que le général de Gaulle pense comme eux et prépare son retour au pouvoir pour lutter contre la politique préconisée par le roi du Maroc et le président Bourguiba.

Depuis plusieurs années on ne sait plus très bien dans quelle mesure les gaullistes représentent la pensée du général de Gaulle quand ils se réclament de la fidélité à sa personne. Pendant la première période du R.P.F., la situation a été à peu près claire. Quand le Congrès de Lille, en 1949, exclut toute négociation avec Ho Chi Minh, il reprend l'idée exprimée par le président du R.P.F. le 17 novembre 1948 : « Traiter... avec tout ce qu'il peut y avoir de vraiment représentatif en Indochine pourvu qu'il ne s'agisse pas d'ennemis de la France ». Le 23 février 1952, le désir du Conseil National de voir la « lutte en Indochine poursuivie par tous les moyens et avec toute la fermeté nécessaire » correspond peut-être encore à l'attitude du général de Gaulle. Mais le 20 mai 1953, le groupe parlementaire du R.P.F. doit changer d'étiquette parce qu'il a été renié par le général. Les membres de l'U.R.A.S., qui vont prendre le nom de Républicains Sociaux sont-ils politiquement des gaullistes ? Ils ne le sont pas dans leur attitude à l'égard du régime dont ils goûtent maintenant « les délices et les poisons ». Ils le sont assurément dans leur opposition à l'Europe de la supranationalité, encore qu'un gaulliste comme Alfred Krieger, député de la Moselle, représente au moins autant la sidérurgie que le nationalisme. Mais pour l'Indochine et l'Afrique du Nord ? En louant Pierre Mendès-France, de Gaulle ne désapprouve-t-il pas les membres « gaullistes » du gouvernement Laniel ? Jacques Soustelle a dû le consulter avant d'accepter d'être nommé à Alger par le même Mendès-France. En devenant l'un des ennemis de celui-ci, a-t-il toujours le consentement du général ? L'ami de Mohammed V approuve-t-il le général Kœnig et Raymond Triboulet quand ceux-ci essaient de stériliser les efforts de Gilbert Grandval et d'Edgar Faure, le chef du gouvernement dont ils font partie ? En tout cas, il ne les désavoue pas officiellement, ce qui leur permet de continuer à se réclamer de lui.

Alfred GROSSER.

LE IV^e PLAN

trop modeste ou trop ambitieux ?

A PRES plusieurs mois de travaux au sein des administrations intéressées, au premier rang desquelles le Commissariat Général du Plan et les services de comptabilité nationale du Ministère des Finances, d'études et de confrontations au sein des Commissions d'équipement et de modernisation qui groupent fonctionnaires, chefs d'entreprise, techniciens, syndicalistes et représentants des organisations professionnelles, l'élaboration du IV^e Plan (1962-1965) entre dans sa phase ultime. Examiné durant trois jours par le Conseil Supérieur du Plan, le projet est actuellement soumis au Conseil Economique et Social avant d'être présenté au Parlement. Ses objectifs, ses conditions, les moyens d'action mis en œuvre ne seront publiquement discutés que peu avant la fin de l'année. Mais d'ores et déjà, les premiers échos des débats, récents ou en cours au sein des instances précitées, les articles ou déclarations diverses des personnalités mêlées à des titres divers à l'élaboration du Plan, permettent, au moins à titre provisoire, d'apprécier la mesure dans laquelle le projet actuel apporte une solution satisfaisante, et pratiquement applicable, aux problèmes économiques actuels.

A cette fin, il paraît indispensable, après avoir rappelé la genèse du IV^e Plan, de se faire une idée plus précise de ses ambitions et des conditions du succès.

La genèse du IV^e Plan

En 1959, époque à laquelle débuta la préparation du IV^e Plan, la nécessité d'une expansion forte et régulière apparaissait plus contraignante que jamais. La France que l'indispensable remise en ordre de son économie au lendemain d'une sévère crise de devises obligeait à marquer le pas depuis le début de 1958, mesurait alors tous les inconvénients de la stagnation dans un monde en pleine transformation. Ses partenaires de la Communauté économique européenne qui venait d'être créée, manifestaient presque tous un puissant dynamisme. Au-delà du monde occidental, les pays du bloc soviétique enregistraient des taux de croissance plus impressionnants encore et commençaient à proclamer leur certitude de dépasser un jour prochain les Etats-Unis. Ce défi éveillait de profondes résonances au sein du tiers-monde et laissait prévoir que les nations occidentales devraient, pour tenter d'enrayer la détérioration de leurs relations politiques et économiques avec les pays en voie de développement, maintenir ou même augmenter, et en tout cas perfectionner sérieusement, les diverses formes d'aide et de coopération jusqu'alors en usage.

En France même, le relatif sous-développement économique de certaines régions ralentit la progression de la productivité, accroît les charges pesant sur les secteurs d'activité les plus dynamiques, freine l'amélioration du niveau de vie, maintient ou même aggrave des inégalités de situation génératrices de

conflits politiques et sociaux qui entretiennent un état permanent de crise. Seule une industrialisation croissante peut procurer des emplois à la population, manifestement excédentaire, qui continue à vivre de l'agriculture. Seul un taux élevé de croissance peut atténuer de manière sensible les charges qui pèsent et continueront de peser au cours des prochaines années sur une population active dont le pourcentage par rapport à la population totale doit encore décroître pendant la durée d'application du IV^e Plan, mais dont les effectifs n'en doivent pas moins s'accroître d'environ un million d'unités jusqu'en 1965. Les emplois correspondants devront donc être créés en temps utile.

De fait, personne ne songe plus en France à nier l'impératif de l'expansion, ni même d'une forte expansion. Et il en va de même, de plus en plus, à l'étranger, surtout depuis l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis d'une nouvelle équipe d'hommes, bien décidés à lutter contre le sous-emploi chronique des ressources humaines et matérielles de leur pays.

Le bon sens suffirait à indiquer au moins confusément que, pour autant, il ne serait pas raisonnable de chercher à réaliser une croissance trop rapide.

L'expérience d'un « excès de vitesse » a déjà été faite en 1956-1957 : il a fallu pour rétablir l'équilibre perdu recourir à l'aide étrangère, marquer le pas pendant près de deux années, et se résigner finalement à ne pas exécuter la totalité des objectifs du III^e Plan.

Les auteurs du IV^e Plan ont voulu serrer la réalité au plus près et, perfectionnant les méthodes de leurs prédécesseurs, ont entrepris d'étudier de manière plus détaillée, plus exhaustive et plus systématique que dans le passé, les multiples « contraintes » auxquelles devaient nécessairement se plier les lignes et l'allure du développement. Utilisant les progrès réalisés au cours des dernières années dans la connaissance économique (dans le domaine des investissements et des circuits financiers, notamment) et dans l'utilisation de la comptabilité nationale prospective, ils semblent être parvenus à donner une idée plus claire des « limitations de vitesse » qu'imposent les caractéristiques techniques, démographiques, voire institutionnelles et sociologiques, de l'économie française et de son environnement mondial.

Dès le début de leurs travaux — et le Conseil économique et social a déjà examiné ce point il y a plusieurs mois — ils ont étudié trois types possibles de développement, caractérisés par trois taux de croissance du niveau de vie — approximativement 4, 4,5 et 6 % par an. A 4 %, l'équilibre réalisé en fin de période, c'est-à-dire en 1965, apparaissait fragile et peu satisfaisant : ainsi était faite, une fois pour toutes, la démonstration chiffrée de la nécessité d'une forte expansion. Par contre, à 6 %, des tensions dangereuses apparaissaient qui remettaient en cause le caractère plausible et durable d'une croissance de ce type.

Tenant compte partiellement des vœux du Conseil économique, apparemment porté à taxer les techniciens de prudence excessive, le Gouvernement a finalement opté, non sans hésiter, pour le taux de 24 % en quatre ans, correspondant à un taux annuel moyen de 5,5 % (analogue à celui de la période du plan intérimaire de 1960-1961).

D'ores et déjà, la controverse est ouverte entre ceux qui accusent le Gouvernement de pusillanimité et ceux qui lui reprochent sa témérité.

Les ambitions

Pour formuler un jugement à cet égard, la confrontation des objectifs du IV^e Plan avec les difficultés d'application prévisibles fournit en définitive le critère le plus sûr. Or, la nature et l'ampleur de l'effort d'investissement nécessaire à la réalisation de ces buts et le handicap que constituera l'évolution de la population active, selon les caractéristiques actuellement prévisibles, montrent que le schéma de développement proposé ne manque pas d'ambition et que la partie n'est pas jouée d'avance.

Les investissements administratifs (écoles, hôpitaux, ports, routes, etc.) dépendent directement de la décision des pouvoirs publics. Ils ont eu longtemps « mauvaise presse » en régime capitaliste. Qualifiés tantôt de « sociaux », tantôt d'« improductifs », ils apparaissaient assez naturellement comme un « luxe » ou comme un « gaspillage ». La sagesse économique consistait à les limiter au strict minimum, de manière à faire la part la plus large possible aux investissements « rentables », ceux des entreprises. Aujourd'hui encore, aux États-Unis, en vertu de ce principe, les services publics sont les parents pauvres de l'économie. L'anachronis-

me et le délabrement de l'administration des Postes y contrastent par exemple avec le modernisme et la parfaite adaptation aux besoins des installations téléphoniques, exploitées par l'entreprise privée.

Le IV^e Plan rompt délibérément avec cette tradition et sur ce point retient l'enseignement d'économistes américains, tels Galbraith, qui dénoncent les méfaits d'une certaine civilisation de l'abondance. Au sein du monde industriel d'aujourd'hui, l'amélioration du cadre de vie, c'est-à-dire de l'ensemble des réalisations collectives (enseignement, urbanisme, autoroutes, etc.) devient aussi essentielle que l'élévation du niveau de vie, entendu au sens étroit de l'accroissement des possibilités de consommation individuelle.

Consciente du grand retard pris par la France en ce domaine, et dont témoigne tous les jours l'engorgement de nos établissements scolaires ou la congestion de nos villes, les auteurs du Plan ont prévu que les investissements administratifs, naguère injustement délaissés, devraient en pourcentage progresser beaucoup plus que tous les autres.

Au reste, il ne s'agit pas seulement d'amélioration du bien-être. Les investissements « intellectuels » (recherche, enseignement) deviennent de plus en plus, en cet âge d'accélération du progrès technique, la condition fondamentale de l'expansion économique. Enfin, cet intérêt nouveau porté aux institutions collectives va bien dans le sens de l'évolution d'un monde qui se socialise. Comme l'a écrit un jour le Commissaire général du Plan, M. Massé, entre « la civilisation du gadget » et celle de la « cathédrale », l'option a été délibérément faite en faveur de la seconde.

Le IV^e Plan n'innove pas seulement quant à l'orientation des investissements. Il prévoit un accroissement de leur volume de plus de 30 % en quatre ans (soit un taux annuel moyen de progression de 7 %), c'est-à-dire supérieur à l'augmentation de la production ou de la consommation privée. Il est rappelé qu'au cours des dix dernières années, le taux correspondant est en France demeuré en moyenne inférieur à 5 %, alors qu'il atteignait 9 et 10 % en Italie et en Allemagne occidentale, près de 6 % aux Pays-Bas, 5 % au Royaume-Uni, 3 % seulement aux États-Unis. Ainsi, la croissance envisagée se révèle modérée, eu égard aux performances enregistrées chez la plupart de nos partenaires du Marché commun. Elle est par contre nettement supérieure à ce qui a pu être fait jusqu'ici en France, autrement que pour de très brèves périodes.

Le problème est de savoir si une telle mutation peut s'accomplir spontanément, le Plan se réduisant alors à une simple prévision, ou si elle demeure subordonnée à la mise en œuvre d'actions diverses, notamment gouvernementales : en ce dernier cas, il commence à être possible de parler de « planification » et même de planification ambitieuse.

Certes, directement ou indirectement, une part importante des investissements est à l'initiative et sous le contrôle des pouvoirs publics (investissements administratifs, construction de logements, investissements des entreprises nationalisées). Les programmes, on l'a vu, sont ambitieux sur le premier point. L'augmentation devrait également rester soutenue pour les constructions de logements. Pour les entreprises nationalisées, dont le volume d'investissements a, dans l'ensemble, cessé de progresser depuis 1959, le Plan prévoit une reprise de

l'expansion : leur augmentation devrait être au moins proportionnelle à celle des programmes d'équipement des entreprises privées.

En ce dernier cas, le Gouvernement n'est plus maître de la décision. Du moins, compte-t-il sur la pression permanente de la concurrence étrangère, appelée à s'exercer de plus en plus librement d'ici à 1965, et sur l'expansion intérieure, pour inciter les chefs d'entreprise à prendre des décisions conformes aux objectifs du Plan. Encore est-il indispensable de maintenir en permanence des conditions générales d'équilibre qui sauvegardent la possibilité et la rentabilité des investissements.

Les conditions du succès

La réalisation de cet objectif fondamental est probablement la clef du succès. Elle implique trois conditions essentielles et liées étroitement : un dosage convenable de la consommation et de l'investissement, une progression harmonieuse et soigneusement calculée des revenus, un système efficace de mobilisation et d'orientation de l'épargne.

Pour des raisons de simple logique et de cohérence, la part de production réservée à l'investissement ne peut l'être qu'au détriment de l'exportation ou de la consommation (1). Or, le Plan prévoit un accroissement sensible des exportations, en raison de l'abondance des excédents agricoles et de la nécessité de compenser les sorties de devises auxquelles conduiront pendant le IV^e Plan le remboursement d'une dette extérieure importante, l'aide aux pays en voie de développement et les implantations françaises à l'étranger qu'implique toute politique dynamique d'exportation. La vitesse de croissance autorisée de la consommation, et singulièrement de la consommation privée, se trouve de ce fait limitée.

Mais, pour des raisons économiques, cette progression ne doit pas s'arrêter, ni même se révéler trop lente, sous peine d'ôter aux entrepreneurs tout désir d'investir.

Pratiquement, il suffira, pour répondre à cette double condition que la consommation privée augmente un peu moins vite que l'investissement.

Bien que cette exigence ne constitue pas à proprement parler un sacrifice (contrairement à ce qui se passe pour les pays en voie de développement dont toute l'infrastructure économique est à créer) ce léger décalage, clef de l'expansion, risque d'apparaître comme un objectif inaccessible en cas de progression désordonnée des revenus. Ce qui conduit à aborder l'une des controverses les plus serrées et les plus passionnées auxquelles ait donné lieu le IV^e Plan.

Aux techniciens qui soulignent la nécessité d'un « réglage » des revenus, et singulièrement des salaires, les syndicats opposent le principe qui a toujours force légale de liberté des négociations collectives, l'illogisme et l'injustice d'un dirigisme

limité comme par hasard à la réglementation des salaires, l'inégalité actuelle des revenus...

Il est pourtant nécessaire de ne pas esquiver cette question explosive, d'une brûlante actualité pour toutes les nations occidentales : celles-ci reconnaissent aujourd'hui que, faute de maîtriser convenablement l'évolution des revenus, elles ne sont pas encore parvenues à supprimer les fluctuations cycliques qui viennent fâcheusement casser le rythme de l'expansion et les placent en position d'infériorité dans la compétition économique avec les pays de l'Est.

Peut-être y verrait-on plus clair en distinguant les aspects économiques et politiques du problème.

Il ne fait aucun doute qu'économiquement les revenus distribués aux ménages par les entreprises doivent progresser assez vite pour que les objectifs d'amélioration du niveau de vie et d'accroissement de la production se réalisent, sans toutefois aller jusqu'à déséquilibrer le compte d'exploitation des entreprises. Et l'on peut considérer qu'il y a déséquilibre à partir du moment où le décalage entre la croissance des salaires et celle des revenus d'exploitation des entreprises (c'est-à-dire des profits) au détriment de ces derniers, conduit les chefs d'entreprise, soit à rétablir leurs marges de profits en augmentant leurs prix, soit à tirer les conséquences de la compression de leurs bénéfices en réduisant leurs investissements, soit à s'endetter davantage.

En France, et probablement aussi en Allemagne, au cours de la période récente, c'est la troisième solution qui paraît avoir eu la préférence des chefs d'entreprise : ce qui explique que provisoirement des majorations de salaires globalement très supérieures aux gains de productivité n'aient pas entraîné d'emballlement des prix ni de freinage brutal des investissements. Mais l'endettement des entreprises ne peut s'accroître indéfiniment et la menace subsiste de voir l'expansion progressivement paralysée par insuffisance, soit du pouvoir d'achat, soit de l'investissement.

Les techniciens doivent en permanence éviter de céder à la tentation de la technocratie, forme moderne du despotisme éclairé. Mais ce n'est pas non plus leur rôle de jouer les courtisans ou les démagogues. En toute rigueur, ils avaient le devoir de signaler l'incompatibilité d'une progression trop faible ou trop forte des salaires avec le maintien pendant plusieurs années d'un taux élevé de croissance.

Certes, il convient de ne pas se le dissimuler, les actions pratiques, qui devraient logiquement découler d'une telle constatation, ne sont pas près d'être engagées. C'est un progrès de disposer désormais d'indications chiffrées globales sur les majorations de salaires qu'autorise, et même suppose, le faisceau d'objectifs et d'hypothèses officiellement retenus pour caractériser le développement économique à court terme (budget économique) ou à moyen terme (plan). On est encore loin cependant de pouvoir déduire de ces chiffres globaux la majoration qui devrait s'appliquer à telle ou telle profession.

En outre, si le volume de la masse salariale globale distribuée au cours d'une année par les entreprises est mesuré avec une précision suffisante grâce aux statistiques fiscales, sa composition est très mal connue, et, par suite, l'évolution des rémunérations selon les diverses catégories de salariés. Or, l'une des formes les plus pernicieuses de majorations inflationnistes est probablement celle qui s'accompagne d'une ou

(1) Pour simplifier, la question des variations de stocks est ici négligée.

verture accélérée de l'éventail des salaires (1). Chaque nouveau progrès accroît en ce cas l'inégalité et les causes de mécontentement : les inconvénients économiques se doublent alors d'un inconvénient social.

Mais les raisons pour lesquelles une action appropriée de « correction » des mouvements de salaires jugés non conformes aux objectifs du plan n'est pas concevable dans l'immédiat, sont essentiellement *d'ordre politique*. Dans le système économique actuel, la décision, c'est-à-dire le pouvoir, appartient encore largement au chef d'entreprise (qu'il s'agisse d'un individu ou d'un conseil d'administration) : souverain en matière d'organisation technique, de réglage de la production, de fixation des prix, c'est encore à lui que revient le soin du partage des fruits de la production. Son autorité, sans partage pour toutes les décisions d'investissement ou de placements financiers, est toutefois tempérée dans une certaine mesure en matière de salaires (et, par suite, indirectement en matière de profits) par la nécessité de respecter les dispositions des conventions collectives. Aussi les syndicats sont-ils à juste titre attachés à la loi de 1950 qui a rétabli le principe de la fixation des salaires par voie de majorations collectives. Ainsi s'expliquent leurs réactions très vives lors de la lettre naguère adressée au C.N.P.F. par le Premier Ministre, et appelant l'attention des chefs d'entreprise sur les inconvénients de majorations supérieures à 4 % par an. Au moment où beaucoup de syndicalistes mettent l'accent sur la nécessité d'assurer aux représentants des travailleurs une participation au pouvoir économique à tous les échelons — nation, région et, si possible un jour, entreprise, — il paraît difficile de les voir accepter la remise en cause indirecte de l'un des moyens essentiels dont ils disposent pour infléchir les décisions des chefs d'entreprise.

Ce grave conflit entre les exigences également impérieuses de la technique et de la politique doit-il être considéré comme définitivement insoluble ? Certes non, mais le seul moyen de le dépasser serait de promouvoir une franche coopération avec les syndicats pour l'élaboration des décisions économiques les plus importantes, non seulement dans le domaine des salaires, mais également dans celui des prix, des investissements, de la politique économique générale. L'élargissement de leur participation aux travaux du IV^e Plan, des institutions telles que le Conseil économique, constituent des premiers pas sur la bonne voie : mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

En attendant que des conditions plus favorables soient réunies pour dissiper le climat de méfiance qui caractérise les relations actuelles du gouvernement et des syndicats, force est de choisir la solution du moindre mal : puisqu'il n'est pas réaliste de compter sur autre chose qu'une très relative discipline en matière de salaires et de prix, et qu'il n'est évidemment pas question d'instaurer un régime de planification rigide et autoritaire à la manière soviétique, le bon sens et la prudence conseillent de s'en tenir à un taux d'expansion plus modéré, ce qui limite les risques d'emballement ou de surchauffe.

C'est d'autant plus nécessaire que l'accroissement de la po-

pulation active sera vraisemblablement inférieur à 1 % au début de l'application du IV^e Plan, puisque c'est seulement à partir de 1963 que les classes nombreuses de l'après-guerre commenceront, semble-t-il, à rechercher des emplois. Dès lors, il paraît nécessaire, afin d'éviter les flambées de salaires résultant d'une pénurie de main-d'œuvre, de ne pas viser pour 1962, première année du plan, un objectif de croissance supérieur au taux moyen de 5,5 % prévu pour les quatre années, malgré les conseils récents de l'O.E.C.D. Cette organisation a, en effet, récemment suggéré à la France de mettre à profit l'actuelle haute conjoncture régnant en Europe pour prendre de l'avance sur le tableau de marche fixé, afin de ne pas retomber dans les errements du III^e Plan, dont les objectifs ont dû être partiellement abandonnés en raison de la crise conjoncturelle de 1958-1959. La situation de l'emploi conduit plutôt à chercher à forcer l'allure en fin de période, et à faire preuve d'une grande prudence en 1962 et 1963.

Ce n'est pas tout. Pour faire entrer le IV^e Plan dans les faits, il convient enfin de s'assurer que les investissements projetés, qu'ils soient effectués par les administrations, les particuliers ou les entreprises, pourront être financés. Sans entrer dans des détails techniques, il suffira de rappeler qu'il en sera ainsi à deux conditions : l'épargne accumulée par l'ensemble des agents économiques doit être suffisante, et répartie entre eux de telle manière qu'elle puisse être mobilisée et orientée au mieux par le réseau d'institutions financières existant (banques, bourse, assurances, etc).

Dans ce domaine également, la volonté de ne pas apporter de bouleversement aux institutions existantes (dont les avantages et les inconvénients sont encore très imparfaitement analysés) a conduit le Gouvernement à ne pas rechercher une expansion trop forte.

Il semble en définitive que le IV^e Plan fasse preuve d'une « ambition calculée ». Il ne propose pas de modification fondamentale des structures et des institutions existantes. Mais il a le mérite de souligner les erreurs qui, en matière d'investissements ou de revenus, ont déjà empêché dans le passé et empêcheraient d'ici 1965 de tirer le meilleur parti possible des mœurs et du régime économiques actuels.

Certains déjà en tirent argument pour condamner sans appel le plan et la politique qu'il suppose. Mais il paraît plus sage de se prêter à une expérience qui, de toute manière, conduit dans la bonne direction : soit qu'elle permette effectivement de tirer du régime économique actuel des résultats sensiblement meilleurs qu'au cours des dernières années, soit au contraire qu'elle finisse par mettre en pleine lumière quelques-unes des faiblesses du système et le manque à gagner chaque année un peu plus lourd résultant du statu quo.

Le plus court chemin vers une meilleure organisation du pouvoir économique passe probablement par la mise en évidence progressive de ces réalités, plutôt que par une politique intransigeante du tout ou rien. Mais ce n'est pas forcément celui qui demandera le moins d'efforts.

Pierre DECAMPS.

(1) Ce qui paraît être le cas de la France. Les salaires des catégories supérieures semblent avoir aujourd'hui tendance à croître plus vite que les autres, en raison de la pénurie aiguë des cadres supérieurs et moyens et de la transformation d'un nombre croissant de chefs d'entreprises individuelles en salariés de leur propre société, pour des

raisons essentiellement fiscales.

Dans ces conditions, et par rapport à l'Allemagne, les cadres français, notamment les ingénieurs apparaissent mieux rémunérés, alors que les ouvriers de l'est de la France commencent au contraire à trouver avantageux d'aller travailler de l'autre côté du Rhin.

EURATOM

et le second souffle énergétique de l'Europe

DES trois grandes institutions chargées d'organiser la vie économique d'au moins six pays d'Europe occidentale groupant plus de 170 millions de citoyens, dans une perspective d'union politique, la Communauté européenne de l'énergie atomique est la plus méconnue. On parle en effet beaucoup moins du rameau nucléaire de la « Communauté européenne » que du « Marché commun », par exemple : une enquête effectuée il y a quelques mois par la Communauté économique européenne a montré que sur cent articles de journaux traitant des institutions européennes, 85 étaient consacrés au Marché commun, 14 à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, un seul à Euratom.

Cette différence, pour regrettable qu'elle soit, est dans l'ordre naturel des choses ; essentiellement, Euratom a une tâche très spécialisée : aider l'Europe à « créer des kilowatts-heures atomiques », et l'auteur de cette formule, M. Louis Armand — qui fut, avec MM. Franz Etzel et Francesco Giordani, l'un des « Sages », pères d'Euratom, et qui en présida le premier la Commission — expliquait en ces termes la relative obscurité de cet organisme aux yeux de l'opinion : « Quand on compare le rôle ainsi dévolu à Euratom à celui des autres communautés, on ne peut pas être frappé de la différence d'échelle... Les problèmes de la Communauté atomique sont en effet très limités... même dans les dix ans qui viennent, ils ne représenteront qu'une part modeste de l'économie générale. Il n'y a pas de commune mesure entre le volume des problèmes qui sont du ressort de la C.E.C.A. et de la C.E.E., d'une part, et ceux qui incombent à Euratom d'autre part. »

Il est une autre raison à l'ignorance générale à l'égard de la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique : alors que les tâches multiples auxquelles doit faire face la Commission du Marché Commun couvrent toute la gamme des activités économiques les plus traditionnelles, le plus souvent familières au grand public, et qu'en ce qui concerne la C.E.C.A., la crise charbonnière, le développement des échanges de ferraille et les progrès de la production d'acier sont des réalités aisément accessibles à la plupart des lecteurs de journaux — et des journalistes — les activités d'Euratom, au contraire, relevant de sciences nouvelles en pleine expansion, semblent ésotériques à l'immense majorité de nos contemporains à qui leur défaut de culture scientifique de base, à l'ère des satellites artificiels habités, ne permet de s'intéresser qu'aux résultats spectaculaires obtenus par les démiurges des laboratoires. Aussi bien, en 1950, soit quatre ans

après la création du Commissariat à l'énergie atomique, combien de Français avaient une notion simplement approximative de l'effort que leur pays était en voie de réaliser dans ce nouveau et — pour le grand public justement inquiet de la course aux armements atomiques — redoutable domaine ? Aujourd'hui que Saclay, Marcoule — sans parler de Reggane — sont des noms connus de tous, il n'y a pas lieu de s'étonner que, la poussée actuelle de chauvinisme aidant, l'opinion française, en particulier, s'intéresse bien plus aux réalisations nationales qu'à un organisme international à peine âgé de quatre ans et dont, nécessairement, l'activité a consisté, dans une première phase, à définir des programmes, recruter des chercheurs, lancer des études, construire et équiper des laboratoires.

Au demeurant, s'il est vrai que « le volume des problèmes » posés à la C.E.E. et à la C.E.C.A. est très supérieur à celui des problèmes que doit résoudre Euratom, le volume des investissements d'Euratom est d'un ordre comparable à celui que les autres institutions européennes engagent dans tel ou tel secteur particulier : le seul budget de recherches d'Euratom, pour le quinquennat 1958-62, s'élève à 215 millions de dollars. La question doit donc, en tout état de cause, être posée de savoir en quoi l'existence et l'action d'Euratom sont utiles aux peuples de la Communauté européenne qui sont, en définitive, les bailleurs de fonds d'une telle entreprise. Certes, à première vue, la mise en commun des ressources et des efforts dans un domaine aussi vaste, et aussi coûteux à investiguer, que l'énergie nucléaire, est évidemment avantageuse pour un petit pays comme le Luxembourg, qui ne possède d'ailleurs pas d'installations nucléaires ; mais l'est-elle pour la France, qui se place, après la Grande-Bretagne, en tête de l'Europe occidentale dans la conquête de l'atome pacifique ?

Coordonner d'abord

Rappelons d'abord que l'idée économique, profondément politique, qui aboutit à créer Euratom par Traité signé à Rome le 25 mars 1957 est celle même qui donne naissance, le même

jour, au Marché commun général : de même qu'il eût été dommageable à la nécessaire expansion des économies nationales de nos six pays de maintenir entre elles un cloisonnement archaïque et dispendieux à l'ère de la production de masse, de même, chacun de ces pays aurait perdu une chance certaine de faire prendre à temps un bon départ à ses chercheurs et à son industrie nucléaire, d'élever ainsi assez rapidement son niveau scientifique et technique et, à long terme, de maintenir un rythme suffisant de développement économique, s'il s'était obstiné à travailler isolément pour arriver à produire de l'électricité à partir de la fission artificielle du noyau atomique lourd. On peut même affirmer qu'éliminer les incalculables gaspillages d'hommes, de temps, de moyens intellectuels, matériels et financiers, inhérents à l'ancien découpage économique des Six — bref, organiser l'Europe occidentale — était à la fois plus nécessaire et plus facile dans le secteur nucléaire que dans les domaines traditionnels de l'économie.

Plus nécessaire : il est à tous égards moins « rentable » pour l'avenir économique de nos six pays de travailler isolément dans le domaine nucléaire qu'en toute autre activité : les disparités budgétaires, lorsque les investissements utiles se chiffrent par dizaines ou centaines de millions de dollars, se feraient lourdement sentir d'un pays à l'autre : le pays de loin le plus riche du Marché commun, le Luxembourg, dont le niveau de vie est tel que chacun de ses habitants disposait en 1959 d'à peu près trois fois plus d'électricité que chaque Français (3.941 kWh contre 1299), serait exclu de la recherche atomique, s'il devait compter sur ses propres ressources. La France elle-même, qui, en valeur absolue dépense, cette année, rien que pour son programme nucléaire civil, quatre fois plus que l'Allemagne occidentale et huit fois plus, en moyenne, que l'Italie, ne pourrait, par ses seuls moyens, à moins de bouleverser l'assiette de son budget, progresser à la même cadence que les Etats-Unis ou même la Grande-Bretagne dans toutes les branches de la recherche atomique qu'il faut aujourd'hui explorer sous peine d'être, un jour ou l'autre, tributaire des travaux d'autrui et, du même coup, de ne plus pouvoir participer « à part entière » à la grande œuvre de justice économique et sociale commencée par l'Europe au bénéfice des peuples prolétaires.

Plus facile, cette nécessaire et urgente *coordination* de la recherche atomique en Europe de l'Ouest est une opération relativement très simple en regard de la complexité de l'organisation du Marché commun général. En Europe — où, ne l'oublions pas, elle est née des travaux de Röntgen, de Becquerel, des Curie et des Joliot, de Rutherford, de Planck, d'Einstein, de Fermi — la recherche nucléaire à l'échelle industrielle n'a pas quinze ans d'existence, et l'inventaire de ses ressources en hommes — ou plutôt en équipes — en installations nucléaires et en potentiel industriel, auquel devait procéder Euratom en vertu de l'article 5 du Traité, n'a pas été long à dresser : d'autant que, dans quatre sur six des pays-membres, c'est l'Etat, par le truchement d'une commission nationale à l'énergie atomique, qui a financé le démarrage de l'industrie nucléaire ; l'initiative privée — banques et industriels — n'ayant été prépondérante qu'en Allemagne.

En France, le C.E.A. a reçu de l'Etat, en 1959, 1960 et 1961, respectivement 170, 213 et 253 millions de dollars au titre du programme atomique civil (la recherche militaire qu'en

ce domaine la France est seule à poursuivre dans l'Europe des Six lui coûte en 1961 191 millions de dollars). Il occupe à lui seul plus de 14.000 personnes.

En Italie, le Comitato Nazionale per l'Energia Nucleare (C.N.E.N.) dispose pour la période 1960-64 d'environ 125 millions de dollars, et emploie 1.000 agents, dont 600 savants et ingénieurs de niveau universitaire. Les groupes industriels du secteur public (E.N.I. et I.R.I.) financent la construction de deux centrales nucléaires, des groupes privés en construisent une troisième. Nous y reviendrons.

La Belgique a investi au Centre d'études nucléaires de Mol, jusqu'en 1959, 50 millions de dollars. Budget nucléaire 1959 : 21 millions de dollars (y compris les prêts garantis par l'Etat) ; pour 1960 et 1961, respectivement environ 10 et 11 millions de dollars consacrés à la seule recherche appliquée. Le Centre de Mol occupe 1.100 personnes.

Aux Pays-Bas, l'Etat, les entreprises de production d'électricité et les grandes firmes industrielles financent conjointement les recherches nucléaires. Le budget total du Reactor Centrum Nederland (R.C.N.) en 1959 était d'environ 10 millions de dollars, avec un effectif de 234 personnes.

En Allemagne de l'Ouest, le gouvernement fédéral et les Laender ne sont intervenus qu'à partir de 1956 pour encourager l'énergie nucléaire. Fin 1960, le Bundestag et surtout les Laender avaient accordé au total 182 millions de dollars. Pour 1961, la recherche et l'industrie disposent de près de 65 millions de dollars de fonds publics, mais on estime que jusqu'à fin 1959, l'industrie privée avait apporté 50 millions de dollars alors que le gouvernement fédéral n'en aurait fourni que 6. Les centres de recherche allemands emploient 1.500 personnes, sans compter les départements nucléaires des entreprises privées dont il est difficile de recenser le personnel, probablement à peu près aussi nombreux.

Le fait que les investissements nucléaires cumulés dans les six pays-membres se chiffrent déjà par milliards de dollars suffirait à justifier que, tout en laissant intact le droit des Etats-membres et des entreprises d'organiser librement leurs études, un organisme ait été chargé de coordonner leurs efforts : pour éviter tout double emploi ruineux, Euratom demande donc aux pays-membres communication de leurs programmes de recherches et peut leur adresser en retour « des avis motivés », et contribue à informer les firmes et instituts privés des travaux poursuivis par d'autres laboratoires dans leur spécialité.

Garantir à l'Europe un approvisionnement en énergie

Si l'on admet aisément l'importance du rôle coordinateur d'Euratom, reste à comprendre pourquoi, se superposant en quelque sorte aux organismes nationaux, la C.E.E.A. intervient directement pour « créer des kilowatts-heures atomiques ».

En réalité, au-delà du mouvement politique qui porte l'Europe à s'organiser sur le plan économique pour créer les conditions premières de la confédération ou de la fédération de ses peuples, et au-delà de la nécessité, si urgente soit-elle,

de coordonner l'effort nucléaire européen, la création d'Euratom répond essentiellement à une préoccupation vitale : assurer à l'Europe un « second souffle énergétique » — en d'autres termes, lui garantir un approvisionnement régulier en énergie alors que les sources traditionnelles d'énergie dont elle dispose ne suffisent pas à compenser l'accroissement de ses besoins. Telle fut la conclusion tirée par les trois Sages du tracé de la courbe des importations d'énergie par les Six entre 1955 et 1975, graphique facile à établir à moyen terme puisque, dans nos nations, la consommation de courant électrique, qui progresse en fonction de la production industrielle, double tous les dix ou douze ans, et que les réserves d'énergie classique (chutes d'eau, lignite, charbons de qualité inférieure, gaz naturel, pétrole) de l'Europe des Six, à l'exclusion de toute réserve située outre-mer, étaient, en 1957, considérées comme connues et à peu près fixées.

D'après ce diagramme, les Six auraient dû importer, en 1967, 200 millions de tonnes de charbon ou d'« équivalent-charbon » d'autres sources classiques d'énergie. Sous le coup de la crise de Suez et devant la menace d'une dépendance économique des Six à l'égard, notamment, des pays producteurs de pétrole, les Sages fixèrent à Euratom un objectif très ambitieux : pour stabiliser les importations, ils estimaient à environ 15 millions de kilowatts (ou, pour parler le langage courant des statisticiens de l'électricité, 15.000 mégawatts électriques) la puissance à installer dans les Six pays avant 1967.

Or, peu après la publication du rapport des Sages, l'affaire de Suez étant en voie de règlement, la pénurie de pétrole originaire du Moyen-Orient disparaissait, tandis que l'on découvrait ou mettait en exploitation, tant au Sahara qu'en Europe, de nouveaux gisements d'huile et de gaz naturel. Du coup, l'utilisation économique de l'énergie nucléaire était repoussée *sine die*, et le programme de 15.000 mégawatts en 1967 devenait utopique.

Cette « disgrâce » de l'énergie atomique devait bientôt prendre fin. Au début de 1960, les nombreux résultats d'études s'étaient en partie concrétisés par des offres fermes et le niveau du prix de revient de l'énergie nucléaire pouvait être évalué avec une précision accrue. Déjà, dans les régions éloignées des sources d'énergie classiques, les centrales nucléaires commençaient à concurrencer avantageusement les centrales thermiques. M. Bhabha, président de la Commission de l'énergie atomique de l'Inde, affirmait, au cours de la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne, en septembre 1960, que dans certaines régions de son pays, l'énergie nucléaire avait d'ores et déjà atteint le seuil de la concurrence avec l'énergie classique. De son côté, l'ancien directeur des laboratoires américains d'Argonne déclarait dans les mêmes circonstances : « Il faut compter deux années pour établir le projet d'une centrale nucléaire et quatre autres années pour la construire. Dans ces conditions, nous pouvons prévoir que les centrales nucléaires américaines situées dans les régions où le combustible fossile atteint un prix comparativement élevé deviendront compétitives en 1967.

C'est à des conclusions très voisines qu'ont abouti les longues études comparatives des techniciens et des économistes d'Euratom, qui ont méthodiquement chiffré pour les vingt prochaines années :

— les besoins généraux probables en électricité : de 264 mil-

liards de kilowatts en 1960, ils passent à 518 en 1970 et à 950 milliards de kilowatts en 1980 :

— la part susceptible d'incomber aux sources privilégiées d'énergie primaire dans la couverture des besoins globaux probables : le calcul montre que la production de lignite, gaz de hauts fournaux, bas produits charbonniers, énergie hydraulique et géothermique, et gaz naturel, qui était de 176 milliards de kilowatts en 1960, sera de 280 milliards de kilowatts en 1970 et de 370 milliards de kilowatts en 1980, c'est-à-dire qu'elle ne progressera que de 59 % jusqu'en 1970 et de 32 % de 1970 à 1980 : ainsi, le déficit électrique des Six passera de 88 milliards de kilowatts en 1960 à 133 milliards de kilowatts en 1965, 238 en 1970 et 580 milliards de kilowatts en 1980 !

— la part des besoins non couverts par ces sources d'énergie primaire et qui, sur la base d'hypothèses réalistes, devrait vraisemblablement être couverte par des centrales nucléaires : les experts d'Euratom, en partant d'un taux d'accroissement annuel de la production industrielle de 5 % jusqu'en 1970 et de 4 % entre 1970 et 1980, ont défini trois étapes :

1) d'ici à 1965, les centrales nucléaires déjà existantes ou en construction sur le territoire de la Communauté représenteront 1.580 mégawatts environ.

2) de 1965 à 1970, les centrales nucléaires devront fournir la moitié de l'augmentation des besoins non couverte par les sources préférentielles d'énergie primaire.

3) de 1970 à 1980, les centrales nucléaires devront couvrir les deux tiers de ce déficit.

En conséquence, la Commission d'Euratom prévoit que 40.000 mégawatts électriques nucléaires devront être installés pour 1980 : dans moins de vingt ans, les Six devront avoir construit 100 centrales nucléaires de 400 mégawatts. L'électricité « atomique » produite dépassera alors la production totale d'électricité de ces pays en 1960 : elle représentera 30 % des besoins totaux de 1980.

Sans cette définition d'un objectif minimum raisonnable et sans l'action d'Euratom pour y atteindre, il est extrêmement improbable que les Six, en l'état actuel de leurs programmes nationaux, parviendraient à installer un nombre aussi élevé de centrales atomiques dans un délai aussi rapproché.

Cependant, pour la Commission d'Euratom, la seule perspective d'une dépendance accrue des Six à l'égard des importations d'énergie n'eût pas suffi pour envisager la construction de centrales nucléaires d'une telle puissance. Le seul facteur déterminant est la capacité concurrentielle des installations — et c'est pourquoi, à l'heure actuelle, il n'est pas question de lancer immédiatement ce vaste programme qui doit attendre, pour être exécuté, que l'expérience acquise dans les multiples techniques mobilisées par la mise au point et l'exploitation d'un réacteur soient suffisamment perfectionnées pour que le prix de revient de l'énergie nucléaire, peu à peu abaissé, devienne compétitif — ce qui implique, du même coup, la réalisation d'un nombre limité de centrales « en vraie grandeur » pendant cette période de démarrage où la production d'électricité nucléaire sera financièrement déficitaire.

C'est cette politique qui a été adoptée par la Commission de la C.E.E.A., et qui entre cette année en application.

(A suivre.)

Jean-Marie DAILLET.

LES FEMMES DEVANT LE DANGER ATOMIQUE

TOUT près de nous, à Asnières, une jeune femme de 29 ans, mère de trois enfants, est atteinte d'un mal mystérieux. Elle l'a contracté, malgré l'existence de tous les systèmes de sécurité, à Saclay, où elle travaille pour la pile atomique. Elle l'affirme. Elle le proclame. Le fait a d'ailleurs été vérifié par les médecins. Un avenir de tendresse familiale et de réussite professionnelle s'ouvrait devant elle ; il paraît maintenant compromis, assombri. « Ce n'est pas pour moi que j'ai peur, dit-elle, mais pour mes enfants ». Il s'agit, en effet, du mal atomique. Il semble qu'un seul de ses trois enfants n'ait pas été contaminé. Quels autres petits Français seront atteints à leur tour ?

Plus loin de nous — mais pas si loin tout de même — une petite fille italienne est morte après un voyage en Russie. Elle était atteinte elle aussi, disent les journaux, du même mal.

On pourrait citer d'autres exemples. Ceux-là suffisent amplement à éveiller notre attention, à exciter notre réflexion, à nous faire nous souvenir.

Voilà 16 ans qu'un équipage de bombardiers américains, volant à 10.000 mètres d'altitude, dans le ciel pur d'Extrême-Orient, au-dessus de la blancheur miroitante de l'océan Pacifique, jeta sur la ville d'Hiroshima, la première bombe, dont l'explosion fit plusieurs centaines de milliers de victimes, et laissa dans la population des traces physiques et psychiques qui

Dans son regard : une anxiété.

ne s'effaceront sans doute jamais. La ville japonaise a élevé un musée pour perpétuer le souvenir des conséquences de cet extraordinaire et atroce événement. On y trébuche à chaque pas sur des horreurs, des lambeaux de corps ou des restes de ruines. Elle a dressé comme un défi et une réponse pour le visiteur un monument à la paix. Elle avait réagi alors, et elle réagit toujours, comme une ville martyre. Elle a ressenti, et elle ressent toujours, comme un drame atroce, l'événement historique qui marque de son volumineux champignon sulfureux le seuil d'une époque nouvelle dans l'histoire de l'humanité.

Le drame vécu là-bas par les Japonais restait pour nous jusqu'alors une vue de l'esprit... Nous étions disposées, nous les femmes, quand nous y pensions — mais nous n'y pensions pas toujours — à nous indigner, à nous révolter, à hurler mentalement de terreur en pensant à cette véridique et collective catastrophe. Nous ne nous sentions pas tout à fait directement concernées. Il ne s'agissait que d'un cauchemar vécu par d'autres ou d'un sujet de conversation. La bombe d'Hiroshima restait pour nous une bombe symbolique. Au fond de nous-mêmes nous ne croyions pas à sa réalité. Elle était pour les autres, pas pour nous. Elle se présentait à notre esprit comme un geste du passé, sinon justifié, tout au moins excusable, par la nécessité où des hommes se trouvèrent alors de finir d'un seul coup (il en fallut deux en fait) une guerre interminable et meurtrière. Des millions de personnes avaient déjà été tuées lorsqu'éclata le coup de tonnerre d'Hiroshima. Leur souvenir effaçait alors dans notre vie morale le jugement porté sur l'éclatement de la bombe. Quoi qu'il en fut, Hiroshima restait un geste unique et symbolique, le symbole de notre force rendant toute guerre nouvelle impossible. C'était une fin et non le commencement du pire !

Les années ont passé. Les expériences nucléaires se multiplièrent. Elles s'arrêtèrent pour raison de salut public à la demande des savants. La supériorité technique changea de camp sans pourtant qu'aucun des deux l'emportât définitivement. La guerre redevenait possible. On parla de désarmement... Les expériences nucléaires ont repris. Elles enflamment à nouveau les cieux de l'Orient ou les sous-sols de l'Amérique. La présence à nos côtés d'êtres humains atteints de leucémie mortelle donne un nouvel élan à notre méditation. Des événements de cette dimension ne deviennent « vraiment vrais », ne s'intègrent profondément à notre système mental que s'ils sont à portée de la main, des yeux et du cœur. C'est fait

Toute notre perspective bascule alors. Nous nous sentons atteintes avec la jeune femme d'Asnières ou la petite fille italienne. Nous sommes concernées par ces phénomènes extraordinaires de la physique moderne et nous n'en doutons plus. Les films sur Hiroshima sont bien des documentaires, presque d'actualité. Des livres comme *Le dernier rivage* de Nevil Shute, où la dernière guerre humaine est décrite comme ayant été déclenchée par l'Albanie et comme devant se terminer par un combat entre la Russie et la Chine, ne sont plus des œuvres d'imagination. Les débats du 22^e Congrès donnent à ce récit, écrit il y a 10 ans, un relief saisissant. L'impensable devient alors vraisemblable. L'enfer se rapproche de la terre. L'horreur est au coin de la rue. Disons même qu'elle est peut-être dans

les rayons du soleil qui réchauffe notre visage ou dans les gouttes de pluie qui mouillent nos joues.

Tout cela, direz-vous, est peu réjouissant. Nous aimerions mieux entendre parler mode ou éducation. Mais il y a un ordre d'urgence pour le cœur féminin. Nous sommes bien obligées de courir au plus grave et au plus pressé. L'échec des négociations d'Evian, de Lugrin, de Bizerte, de Berlin suffisaient pour alarmer les cœurs, surtout celui des épouses et des mères et à faire naître dans leur esprit le spectre de la guerre. Depuis deux mois l'horizon international s'est chargé de nouveaux nuages que le vent chasse vers les terres froides et boisées du Canada. Monsieur K. vient, en effet, de faire exploser — à titre d'expérience — une série de bombes, dont la dernière, une super bombe de 50 mégatonnes, est la plus puissante qui ait jamais été employée ! La peur des retombées radio-actives est fondée, et les journalistes ne nous épargnent pas, avec raison, la description de toutes leurs horribles conséquences. Là encore, ceci rejoignant cela, la crainte d'une guerre se trouve justifiée. Les femmes sont placées devant cette perspective. Elles sont bien obligées de ne pas détourner la tête, de dire ce qu'elles veulent ou ne veulent pas.

Telles que les choses se présentent actuellement on envisage difficilement une troisième guerre mondiale qui ne soit pas une guerre atomique, c'est-à-dire la destruction totale de villes comme Paris, Londres, Rome, la vie supprimée dans des superficies immenses, les enfants naissant infirmes. D'autres verraient leur développement ou leur fécondité entravés pendant des années à cause des retombées radio-actives. Allons-nous rester immobiles et silencieuses alors qu'il y va de tout ? Je ne le pense pas.

Dernièrement un magazine féminin fit une enquête auprès de ses lectrices. Il leur demanda leur opinion au sujet d'un conflit mondial possible. Elles furent unanimes dans leurs réponses : « Nous demandons la paix », « Avant tout la paix », « Ne plus entendre parler de guerre. » Comme on les comprend ! Comment, en effet, tous ces récents événements ne poseraient-ils pas ce problème angoissant de la guerre, de cette guerre à laquelle on se refuse de croire, mais qui est là, couvant près de nous ?

Les femmes ont toujours détesté la guerre. Malgré tout, il fut un temps où la guerre revêtait pour elles un sens — si l'on peut s'exprimer ainsi. Si cruelles que les séparations fussent pour elles, il y avait derrière leur déchirement la légitime défense de leur maison, la protection de leurs enfants, « *Heureux ceux qui sont morts pour leur âtre et leur feu.* »

Mais maintenant, de quoi s'agit-il ? De destruction totale. Il ne restera plus rien de ce qu'elles aiment, de ce qu'elles s'attachent journallement à construire. Non, elles ne peuvent pas, elles ne peuvent plus accepter la guerre et les actes qui la préparent. Et puisque les hommes sont assez stupides pour jouer avec l'atome et la vie de l'humanité, que les femmes au moins fassent preuve de courage et de réflexion. Qu'elles se révèlent capables d'élever la protestation nécessaire.

Geneviève LAPLAGNE.

Les retombées radio-actives compromettront-elles cette fragile douceur de vivre ?

Des intentions subtiles... quelques belles et insolites images.

L'année dernière à Marienbad

ALAIN RESNAIS qui, dans *Hiroshima mon amour*, avait ouvert au Septième Art des voies inexplorées et audacieusement renouvelé l'écriture cinématographique, allait-il réussir avec son deuxième long métrage un second chef-d'œuvre ?

Hélas ! Ni dans le fond, ni dans la forme *L'année dernière à Marienbad* ne possède la richesse et l'originalité d'*Hiroshima*. *L'année dernière à Marienbad* se veut un film à l'avant-garde de la recherche novatrice, un film pas comme les autres : aventure poétique, méditation sur l'amour, le temps et la mémoire, essai sur les rapports des rêves, des souvenirs et de la réalité. Beaucoup d'intelligence ; des intentions subtiles ; des pensées et des arrière-pensées foisonnantes et déroutantes ; de la psychanalyse ; du surréalisme ; un hermétisme distingué ; un éclatement de la chronologie traditionnelle ; un refus de la logique apparente de la vie consciente, afin d'atteindre, par un désordre concerté, une vérité plus intérieure et une sorte de réalisme de la vie affective secrète. Le résultat : le prodigieux exercice de style d'un virtuose de la caméra qui, parti d'une féconde conception du cinéma-langage, s'égaré dans les labyrinthes et les raffinements d'un cinéma-littérature qui vieillira vite et mal.

Dès les premières images, dès les premières paroles, le spectateur est saisi par l'étrange, l'extravagant et l'insolite qui font de *L'année dernière à Marienbad* une réalisation ambiguë, quelquefois envoûtante et souvent irritante. Le début est prometteur. Il y a un climat, un ton, une ambition. Trois, quatre, cinq fois, une voix décrit en un récitatif obsédant le décor baroque que la caméra nous fait découvrir par de lents travellings : « Couloirs silencieux, déserts, surchargés d'un décor sombre et froid de boiseries, de stuc, de panneaux, moulures, marbres, glaces noires, tableaux aux teintes noires, colonnes, lourdes tentures, encadrements sculptés des portes, enfilades de portes, de galeries qui débouchent à leur tour sur des salons déserts ». Malheureusement, la suite réserve, malgré d'admirables séquences et des photos d'une mystérieuse beauté, quelques motifs de déception.

Dans un grandiose et lugubre palais aux fastes rococos, dans un classique parc à la française, un homme parle à une femme et lui propose un passé ; il veut la convaincre que l'année dernière, dans ce palais, dans ce jardin, ils se sont rencontrés et qu'ils se sont aimés. Elle ne se souvient pas. Invente-t-il ? Repousse-t-elle une réalité qui a été vécue ou bien des souvenirs qui n'ont jamais existé que dans les rêves de l'homme ?

Les images évoquant le passé — vrai ou faux — se mêlent à celles du temps présent en des variations savantes et par instant fascinantes, mais finalement lassantes. En effet, l'attention ne peut se maintenir et l'émotion naître que si les habiletés techniques et les hardiesses formelles qui rompent avec les modes habituels du récit de type linéaire, sont au service d'une sensibilité et d'une humanité dont *L'année dernière à Marienbad* est singulièrement dépourvue. On a beau prêter l'oreille, on n'entend guère les battements de cœur des héros impersonnalisés de cette œuvre désincarnée, abstraite, qui aurait pu être un merveilleux poème sur les sortilèges et les magies de l'amour.

Le dialogue prétentieux, conventionnel et monotone d'Alain Robbe Grillet vient aggraver la gêne que nous éprouvons

devant certaines facilités, certains artifices du metteur en scène qui, s'il a su introduire avec bonheur quelques allusions au cinéma muet des meilleures années, n'a pas échappé à des imitations par trop évidentes du *Chien andalou*, de *La belle et la bête*, des *Visiteurs du soir* et de plusieurs procédés auxquels recourut Eisenstein. De telles réminiscences jointes à l'utilisation d'un formalisme s'inspirant de vieilles recettes, limitent considérablement l'apport « révolutionnaire » de *L'année dernière à Marienbad*. Esthétiquement intéressant, *L'année dernière à Marienbad* est en définitive un film d'esthète, un choix d'images étonnantes, une œuvre cérébrale réservée aux « Happy Few ». Le cinéma est sans doute aussi cela, mais il n'est pas d'abord cela, ni surtout cela.

Henri BOURBON.

notes de lecture

Presse clandestine (1940-1944)

de Claude BELLANGER

UN recueil de souvenirs ? Sûrement.

Un hommage à tous ceux qui durant l'occupation témoignèrent, jusqu'au sang versé, qu'il n'y avait pas de « paix dans l'honneur », sans liberté ? C'est évident.

Mais si les Résistants puiseront dans le petit livre que Claude Bellanger a consacré à l'histoire de la « presse clandestine » (1) un motif incontestable de fierté, tous ceux qui n'avaient pas vingt ans en 1944 mesureront, à son exacte valeur, le prix qu'ont dû payer ceux dont l'intelligence, le courage, le dévouement, leur ont permis de demeurer libres.

Car l'auteur a fait mieux que de rappeler l'histoire de ces journalistes souvent improvisés, de ces journaux chaque fois miraculeusement imprimés. C'est aussi celle de la Résistance qu'il nous propose de revivre avec lui, parmi d'autres, avec tant d'autres, dont les sacrifices offerts et acceptés, ont éclairé la nuit dans laquelle la France se trouvait plongée.

Histoire de la Résistance. Histoire de la « Presse clandestine », l'une est inséparable de l'autre. Elles représentaient « les deux pôles qui ne cédèrent point. L'un était le tronçon d'épée, l'autre la pensée française ».

Il faut donc savoir gré à Claude Bellanger d'avoir, d'abord jeté une lumière sans pitié sur la bassesse des journalistes de la collaboration : les Déat, les Luchaire, les de Chateaubriant et quelques autres, dont Hitler avait dit dès avant la guerre : « Ils viendront nous trouver d'eux-mêmes, poussés par l'ambition, par l'aveuglement, par la discorde partisane, par l'orgueil ».

Puis, c'est l'histoire des premières feuilles clandestines de 1940. L'organisation de la Résistance dès 1941. En 1942, le réveil de la Nation. La multiplication des titres, l'augmentation des tirages et l'accroissement des épreuves et des sacrifices aussi, en 1943. Puis, le dernier chapitre : Les Jours heureux. Vers la Libération !

Claude Bellanger, avec une objectivité qui lui fait honneur, n'a oublié aucune publication. Il a connu leurs responsables. L'hommage qu'il rend à tous, c'est sa présence au milieu d'eux qui le lui a inspiré.

Mais pourquoi faut-il, sinon pour nous obliger à méditer et à confronter le rêve et la réalité, que son livre contienne certaines citations ?

Les Cahiers de Défense de la France (Viannay, Jurgensen, Salmon), écrivaient : « Il faut qu'on le sache hors les frontières et à l'intérieur des frontières, une France nouvelle est née, une France dure, jeune, fière, la France de la Résistance ».

Et, plus cruelle encore, cette promesse des Cahiers Politique édités par le C.G.E. : « Pour la Fédération Nationale de la Presse Clandestine il s'agit de savoir comment va surgir une presse neuve capable de vivre dans l'indépendance et l'honneur. Dès à présent l'accord s'est fait sur certains principes ».

Nous les avons vu surgir... et mourir ces journaux indépendants, fiers, enthousiastes.

Mais l'histoire de « la presse patriote, honnête et libre de l'occupation », nous permettra d'oublier un instant celle de tant de feuilles, aujourd'hui asservies.

Jean TEITGEN.

(1) Collection Kiosque, Ed. Armand Colin.

Les paysans soviétiques

de Jean CHOMBART de LAUWE

Nous ne sommes guère aidés bien souvent dans la compréhension des réalités soviétiques, n'ayant d'un côté que les publications officielles de l'U.R.S.S. ou les articles dithyrambiques de ses supporters et d'autre part, en sens inverse les documents des professionnels de l'anti-communisme qui relèvent soigneusement mais partialement les moindres défaillances de l'adversaire.

Avec ses « Paysans soviétiques » Jean Chambart de Lauwe rejetant toute propagande a voulu porter un regard aussi objectif que possible sur ce secteur à la fois économique et social de l'U.R.S.S. Ce n'est point le politique qui parle mais l'économiste qui est aussi sociologue et dont les travaux sur l'exploitation familiale agricole française sont réputés.

L'auteur a non seulement dépouillé une abondante documentation mais il a pu faire deux voyages d'études sur place, l'un en 1955 et l'autre en septembre 1960.

L'intérêt de son analyse réside dans le fait qu'il s'est efforcé de juger les réalisations soviétiques à la lumière même des ambitions du parti communiste : créer « l'homme nouveau de la société socialiste » dans « un univers nouveau qui soit, son produit, sa mesure, son expression totale ». L'agriculture doit d'abord permettre l'essor de la production des moyens de production. L'abondance supprimera plus tard les antagonistes fondamentaux entre les classes. L'agriculture doit, elle aussi, s'industrialiser et le paysan se muter en travailleur socialiste.

Ainsi par hypothèse, l'agriculture et le paysan seront au point de départ offerts en holocauste à l'industrialisation. C'est parce que l'armée rouge a besoin de soldats, c'est parce que les villes ont besoin d'approvisionnements et les usines de capitaux que le régime va songer à industrialiser l'agriculture.

Avec une conscience qui n'écarter ni les chiffres ni les analyses des mécanismes les plus compliqués, et Dieu sait s'il y en a, l'auteur décrit minutieusement le fonctionnement des « aberrants » kolkhozes et des usines agricoles d'Etat que sont les sovkhozes. On a beaucoup décrit les malheurs de l'agriculture soviétique. Aux yeux des soviétiques « la politique agricole est pourtant un plein succès puisque les objectifs prioritaires de politique économique globale ont été atteints. Et maintenant l'industrie disent les soviétiques est capable de venir en aide à l'agriculture comme l'avait prédit Lénine ». Ce ne sont pas seulement des capitaux que l'agriculture a fournis à l'industrie, ce sont aussi des hommes. L'agriculture soviétique, elle-même est en pleine expansion tant par intensification que par extension des surfaces cultivées et même depuis 1953 un dynamisme se manifeste dans le domaine de la production animale d'une manière d'autant plus remarqua-

ble que jusqu'à maintenant les échecs avaient été nombreux dans cette branche.

Les macro-entreprises que sont les kolkhozes et les sovkhozes (certains sovkhozes ont plus de 100.000 hectares, d'autres plus de 1.000 ouvriers) ne fonctionnent pas sans inconvénients et erreurs : développement exagéré de la bureaucratie, de la technocratie ; la priorité accordée au progrès mécanique est excessive par rapport au progrès chimique et biologique ; les méthodes de la planification sont archaïques et conduisent à des gaspillages... ; la commercialisation des produits a été à peu près complètement négligée..

Cependant, on constate dans tous les pays que « l'application des mêmes formes d'organisation de la production dans l'agriculture et dans l'industrie est conforme à une tendance générale à long terme ». Si dans ce domaine les soviétiques ont commis des excès de vitesse, leurs exagérations sont instructives. Ils ont montré que l'agriculture n'est pas nécessairement le domaine du minuscule comme trop de personnes d'ailleurs bien intentionnées le pensent en Europe. Ils ont le mérite de bien mettre en valeur l'importance de la mécanisation, la nécessité aussi de la normalisation qui ouvre la voie de la simplification du métier d'agriculteur et des décisions rationnelles pour la gestion de l'exploitation.

Est-ce la fin des paysans ? Quelle politique d'industrialisation de l'agriculture peut-on envisager ? s'interroge l'auteur qui, en conclusion, cherche à dégager de l'expérience soviétique, des leçons pour tous et en particulier pour les Français. Il a raison de montrer que la petite exploitation familiale ne survivra pas au progrès économique et technique. « L'atelier agricole » doit lui succéder pour lui permettre de bénéficier des principaux avantages de la grande entreprise tout en conservant au travailleur agricole des responsabilités, un grand nombre d'opérations spécialisées étant laissées à des institutions particulières encadrant l'agriculteur (centres de gestion). Il nous apparaît toutefois que même ainsi transformée cette exploitation, cet « atelier agricole », que J. Chambart de Lauwe envisage avec deux travailleurs sera incapable d'assurer dans les meilleures conditions de productivité un travail agricole industrialisé au bon sens du terme. Les expériences d'intégration de la production agricole, dans l'Ouest de la France notamment, nous montrent que de la réussite de cette industrialisation dépend l'avenir économique et sociale de l'agriculteur d'aujourd'hui.

Au-delà des régimes politiques, face à la croissance économique il y a une communauté de destin entre les paysans soviétiques, les paysans français et les paysans du monde entier.

Michel CUPERLY.

Editions du Seuil. Collection Esprit.

Voyageurs sans bagages

par Etienne BORNE

DANS un pays où l'armée a d'aventure sa politique propre, la police peut bien avoir également la sienne et sa manière aussi de résoudre le problème algérien. Ces voyageurs sans bagages, les bras ballants, au visage un peu sombre et qui prennent de force l'avion, ils sont coupables d'avoir manifesté à une heure où les pavés et les lumières de la Ville étaient interdits à ceux de leur race ; aussi quelques-uns de ces indiscrets sont-ils renvoyés dans un style très expéditif vers les pauvres villages de leur terre natale. Cette sanction policière est plus qu'une sanction policière, elle annonce toute une politique que, pense un bon peuple, il suffirait de généraliser pour mettre de l'ordre dans tout ce tumulte dont nous sommes fatigués : la séparation de corps dénoue naturellement les ménages malheureux ; puisque deux races que les vicissitudes de l'histoire ont déraisonnablement mêlées l'une à l'autre n'arrivent pas à s'entendre, pas d'autre issue que la courte sagesse du chacun pour soi et du chacun chez soi. Bourguiba, pris d'un vertige heureusement passager, ne raisonnait pas autrement lorsqu'après l'affaire sanglante de Bizerte sa police organisait le retour en France d'un certain nombre de Français de Tunisie. Or une telle solution que, pour user d'un langage à la mode, on pourrait dire de dégagement intégral est la pire de toutes : elle fait triompher ces idoles stupides et sanglantes qui s'appellent ségrégation, nationalisme, racisme. La guerre ne serait pas vaincue, elle aurait définitivement gagné au-dedans d'une paix précaire et menteuse si elle aboutissait, par la logique de la haine, à des ruptures irréparables. Expulser massivement des Algériens pour l'exemple, cet arbitraire policier est une commodité dans l'immédiat mais qui implique une option pour le plus triste avenir, et on s'étonne qu'elle soit couverte d'un cœur si léger par M. le ministre de l'Intérieur, donc par le gouvernement, donc par le Président de la République dont on osait penser qu'il avait en tête des idées plus vastes et plus généreuses.

D E cette politique qui ruine honteusement toute politique digne de ce nom, les deux camps sont complices par abandon à des fatalités, que les responsables avaient mission historique de conjurer et de surmonter. Les hommes de la rébellion ont fait tout ce qu'il fallait pour susciter dans notre police française des réflexes racistes et mettre en mouvement la mécanique inhumaine qu'ils condamnent maintenant non sans pharisaïsme. Les nombreux amis si publics que le F.L.N. a chez nous, ce qui est une preuve du libéralisme français, répugnent trop à lui faire la morale et tout au moins à lui expliquer que le terrorisme est la maladie infantile des révolutions nationalistes qui,

s'il n'est pas vivement interrompu continuera à faire des ravages dans le neuf Etat à construire. Les aventuriers de l'O.A.S. et les extrémistes de l'Algérie française en cultivant des espoirs insensés chez les Européens d'Algérie ne veulent pas voir qu'ils édifient entre les deux communautés un mur d'hostilité inexorable au travers duquel les meilleures volontés ne pourront plus demain pratiquer des brèches fraternelles. Le gouvernement français en multipliant les concessions non négociées et en s'entêtant sur ce qui sera cédé dans trois mois, dans un an, provoque l'adversaire à un attentisme et à une intransigeance pour lesquels il n'y a que trop de pente et n'arrive pas à trouver, malgré des intentions pacifiques indiscutables, un véritable style de négociation. Les habitudes de facilité, les pesanteurs passionnelles, les fanatismes idéologiques jouent dans le sens des séparations et des partages, et le moment approche où il sera impossible d'arrêter le rocher qui roule à une vitesse accélérée sur la pente de l'abîme.

LES politiques peuvent encore plus qu'ils ne l'imaginent. Les notables du F.L.N. sont à la croisée des chemins. M. Ben Khedda ne peut pas à la fois dans le même discours accuser la France de génocide et parler ensuite de coopération possible avec cette criminelle qu'il devrait, s'il était logique avec son premier propos tenir à distance éternelle ; aucune dialectique ne l'empêchera d'éviter le choix entre deux politiques qui se contredisent. En France, le pouvoir pourrait faire beaucoup pour rallier autour d'une politique algérienne ouverte sur l'avenir les forces vives de la nation et ne pas laisser s'installer dans l'esprit public cette opinion sans civisme qui veut que le chef inspiré suffise à tout aussi bien pour trouver une solution-miracle que pour couvrir d'un pavillon prestigieux, le plus misérable échec. Les seules défaillances irréparables sont celles de l'esprit : le pire sera le plus sûr si on laisse s'établir dans les cœurs ce mélange de lassitude et de désespoir qui rend un peuple disponible pour les entreprises les plus folles comme pour les plus lâches résignations. Alors le destin serait plus fort que les volontés et on verrait s'inscrire sur la carte les regroupements et les déracinements catastrophiques pour tous. Alors se formeraient les mornes cortèges de voyageurs avec ou sans bagages qui sonneraient le glas d'une grande espérance humaine. François Mauriac écrivait jadis que jamais aucun destin n'avait traversé impunément le nôtre. Cette philosophie doit être vraie pour les peuples comme pour les individus. Il faut que Français et Algériens puissent vivre ensemble pour que cette guerre ne fasse pas, au total, que des vaincus.